le franco albertain

Mercredi le 26 mars 1975 Volume 8 Numéro 16 ~~17~~ 15 cents

Le rallye de Calgary

Une occasion pour les francophones de se réaffirmer

CALGARY (LG) - Le rallye francophone de Calgary avait lieu en fin de semaine dernière. A cette occasion, la Société Franco-Canadienne de Calgary offrait à ses membres ainsi qu'à tous les francophones de cette ville, l'occasion de se rencontrer et de se réaffirmer.

Le tout débuta par une partie de quilles à la salle Gibson's, vendredi le 21 mars, qui fut suivi d'un "vin et fromage" à la salle paroissiale Ste-Famille. Au cours de la soirée, les deux candidates de Calgary au titre de "Mlle Cabane à Sucre '75", Denise Michaud et Francine Turcotte furent présentées. Ce n'est que le lendemain soir que le choix des juges devait être révélé.

Samedi fût, sans aucun doute, la plus importante journée de la fin de semaine. Vers 1h.00 de l'après-midi déjà, la salle paroissiale Ste-Famille nous offrait le spectacle égayant d'un méli-mélo d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Pour les plus jeunes, il y avait les marionnettes et le bricolage; puis tout autour s'étalaient divers kiosques représentant les groupes francophones de Calgary: du jardin d'enfants aux pionniers.

A 4h.00 tous se réunissaient à la "Villa Franco" pour l'ouverture officielle de ce foyer pour personnes âgées. Le maître de cérémonie, M. Marcel Pagé, nous renseigna au sujet de ce projet puis il invita M. le maire Rod Sykes à couper le ruban traditionnel. Mme Hudon de la Villa Franco fit un discours au nom de tous les autres résidents. Après la bénédiction de l'édifice par Mgr. Paul O'Byrne, un délicieux goûter, préparé par les vieillards fut servi.



Denise Michaud, candidate de Calgary au titre de "Mlle Cabane à Sucre"

Une messe, animée par les jeunes du "Chalet" termina l'après-midi.

Le "Convention Centre" était le lieu de rencontre des francophones, pour la soirée qui promettait d'être des plus entraînantes. Malheureusement, lorsque la chanteuse, Emmanuelle, entama son spectacle, la foule sembla dépourvue d'enthousiasme. Les applaudissements se faisaient hésitants et plutôt dociles que spontanés. Est-ce parce que plusieurs ne la connaissaient pas... ou que son style franc se heurtait aux Franco-albertains qui se plaisent à se recroqueviller sur eux-mêmes? "Il faut parler, parler fort et haut" - comme le chantait si bien Emmanuelle - si nous ne voulons pas sombrer dans l'oubli. L'artiste ne resta pas insensible à ce malaise qui règnait et elle redoubla ses efforts, si bien qu'à la fin du spectacle, la majorité de la foule réclama un rappel.

Puis, vint le moment du couronnement de la nouvelle "Mlle Cabane à Sucre" de Calgary. Mlle Denise Michaud se mérita les honneurs et Michèle Cloutier, "Mlle Cabane à Sucre de Calgary '74", lui remit sa couronne.

La soirée se poursuivit avec le banquet et la danse au son de l'orchestre de Ghislain Bergeron. Celui-ci fut apprécié de tous et chacun sut s'amuser comme les Canadiens-français savent si bien le faire!

Dimanche, dernier jour du rallye francophone de Calgary, l'équipe de hockey "Le Franco" rencontrait à Springbank, les "Campbells.

On peut affirmer que le rallye fut un succès - une fin de semaine très enrichissante, riche de rencontres et d'échanges. Mais un fait décevant s'impose: où était la jeunesse (du secondaire ou universitaire) - celle qui devra bientôt prendre la relève et assurer la survivance de notre langue et de notre culture?

"Si on se donnait tous la main, nous pourrions voir que le jour n'est pas si loin..."



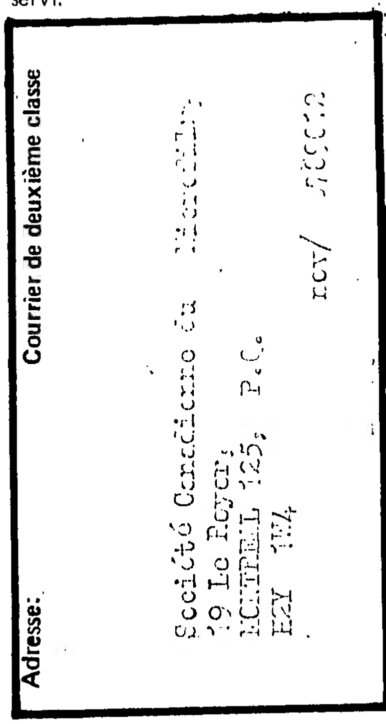
Quelques enfants de la maternelle Ste-Famille

(PHOTOS: Le Franco)



Les pionniers de Calgary étaient bien représentés.

Un banquet et une danse, au son de l'orchestre de Ghislain Bergeron, couronnèrent bien la soirée.

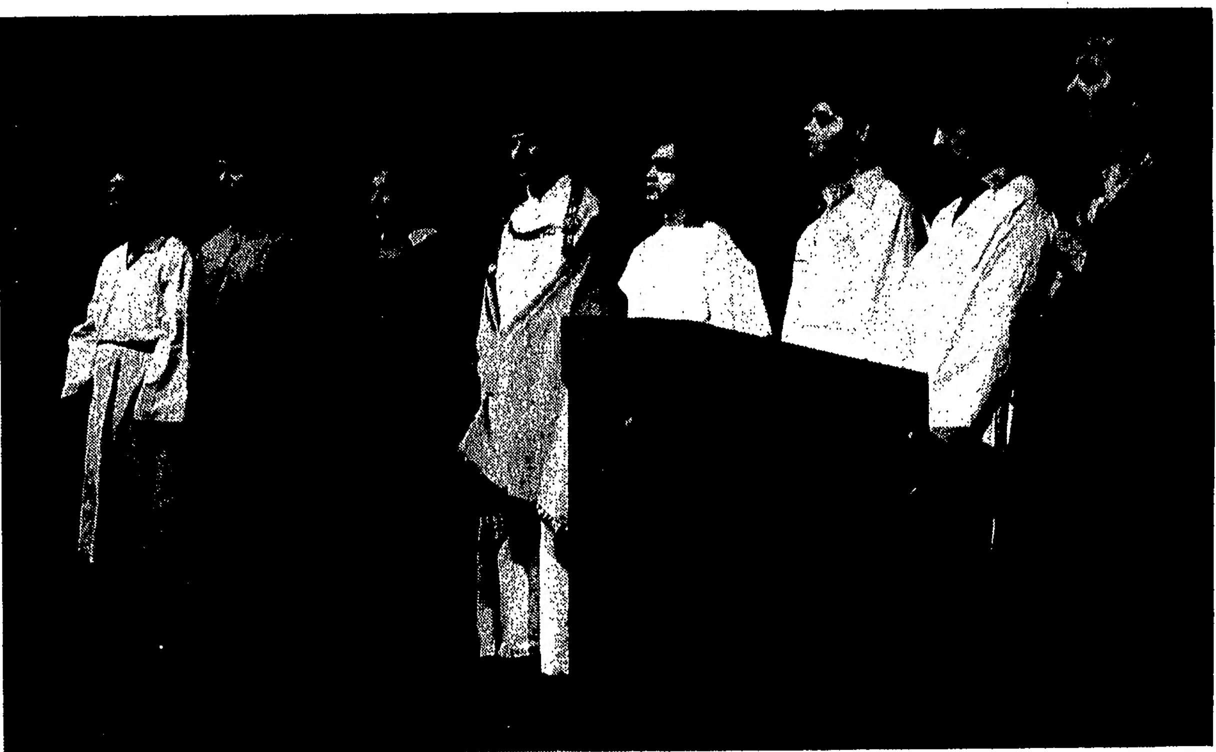


Choeur a Coeur 7

Une fin de semaine chantante s'est clôturée admirablement bien par le concert Choeur à coeur 7 qui eut lieu samedi soirdernier à l'école J.H. Picard. Le Franco vous présentera photos et reportage dans son prochain numéro.

Procès à Jésus

Une pièce qui ne laisse pas indifférent



(Photo: Publicitec)

PROCES A JESUS de Diego Fabbri, dernier spectacle de la saison du Théâtre Français d'Edmonton, réunissait sur scène une vingtaine d'interprètes dirigés par Richard Mageau. Une dernière représentation sera donnée vendredi le 28mars à 8h.00 p.m. **(Voir critique et autres photos en page 10)**

Forum I-II Les organismes socio-culturels francophones

par Robert A. Papen

Après les débuts prometteurs du premier FORUM qui portait sur le TFE, les réalisateurs du programme ont eu l'excellente idée de rassembler quelques représentants des organismes socio-culturels francophones de la région d'Edmonton afin de permettre à ceux-ci l'occasion de se faire mieux connaître et de pouvoir expliquer aux spectateurs leurs buts, leurs fonctions et leurs activités.

Etant donné l'importance de cette rencontre, on avait cru bon d'y consacrer deux demi-heures consécutives: la première pour présenter les invités et leurs organismes et la deuxième pour discuter quelque peu des divers problèmes auxquels ceux-ci doivent faire face, surtout ceux de coordination et d'inter-communication.

L'animatrice du programme, Dr. Madeleine Monod de l'Université de l'Alberta, nous présenta premièrement les invités en leur demandant de brièvement décrire l'organisme qu'il ou qu'elle représentait. Figuraient donc au programme (par ordre alphabétique), Mme Gabrielle Baillargeon, ex-présidente et représentante de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises. D'après celle-ci, la FFCF a pour but le maintient de la langue française et de la foi catholique, l'épanouissement de la femme en général et le rapprochement de cet organisme avec ses congénères d'autres groupements ethniques; Mlle Suzanne Bugeaud, représentant l'ACFA régionale d'Edmonton - inutile de répéter ici les nombreuses fonctions de cet organisme, elles sont connues de tous; le Docteur Gilles Cadrin, de l'Université de l'Alberta, représentant le groupe France-Canada, une association qui encourage l'amitié entre tous les francophones, particulièrement entre les Canadiens-français et les Français; M. Julien Forcier du Conseil Interprovincial pour la Diffusion de la Culture (CIDC) qui est un organisme de service fédéral regroupant plus de 150 organisations francophones du Canada. Entre autres, la CIDC organise de nombreuses tournées d'artistes, distribue des films pour enfants et publie la revue CONTACT. Venait ensuite Mlle Agathe Gaulin, représentant Francophonie Jeunesse de l'Alberta, groupement de plus de 250 jeunes francophones qui s'intéressent vivement et activement à leur langue et leur culture; M. Jim Jones, coordonateur des activités et des cours de français aux écoles secondaires d'Edmonton; M. Albert La France du Collège Universitaire, directeur de l'Alliance-Chorale, fédération provinciale francophone des cinq chorales albertaines: les Chantamis, les Montéchos, la Chorale du CUSJ, les Musicos de St-Paul, les Chantejoies de la Rivière-la-Paix, et des deux chorales de la Colombie; le Dr Pierre Monod, de l'Université de l'Alberta, représentant le Petit Cercle Français - Corona - groupe qui s'intéresse à la culture et la civilisation française et qui organise régulièrement des conférences à ce sujet; M. Paul Pelchat de la Jeune Chambre de Commerce d'Edmonton (section française) qui vient de s'organiser et au dire de son représentant cette organisation vise le développement général de la personne, particulièrement du point de vue contact humain. En dernier lieu, M. le Juge W. Sinclair, président de l'Alliance française d'Edmonton M. Sinclair a voulu à tout prix désabuser l'opinion générale que l'Alliance n'était que pour les anglophones ou pour les Français mais que plutôt, cette organisation existe pour répandre la culture et la civilisation française à tous ceux qui y sont intéressés.

Nous étions quelque peu surpris de ne voir ni représentants du Club Richelieu ni des Chevaliers de Colomb; est-ce que parce que ceux-ci n'auraient rien eu à nous dire? - je ne puis le croire - ou est-ce parce qu'ils n'avaient même pas été invités - faute de place... ou de temps?

La deuxième partie de ce programme, diffusé le 10 mars, devait porter surtout sur les problèmes qu'envisageaient les organismes mentionnés ci-haut. Comment générer plus d'intérêt de la part du public à ces nombreuses activités et comment les coordonner d'une façon plus efficace? D'après M. Forcier, le grand défaut actuel, c'est qu'il n'y a pas de communication entre les organismes et qu'ainsi les membres des différents groupements ignorent les activités des autres. La publicité offerte par les média n'arrivant pas de par sa nature à fournir la coordination voulue, M. Forcier suggéra la publication d'un petit bulletin qui, lui, permettrait non seulement la coordination des activités mais qui créerait un nouvel intérêt dans les diverses activités francophones de la région. M. Forcier ajouta que la communication directe comme celle d'un bulletin ou d'une annonce faite au programme de concert ou de spectacle est plus efficace que toute publicité faite indirectement par les média. Tous les invités semblaient d'accord avec cette suggestion bien que certains indiquassent le besoin d'atteindre un plus grand public en se servant des services du Edmonton Journal. D'autres suggérèrent aussi la publication et la dissémination d'une liste des organismes et de leurs officiers, ainsi qu'une courte description de leur programme. Celle-ci informerait tous les intéressés des activités disponibles dans la région et pourrait même corriger certaines idées préconçues de la part de bon nombre de personnes au sujet de divers groupes.

Nous nous permettons ici une suggestion personnelle. Pourquoi un organisme déjà sur place n'entreprendrait-il pas la coordination et/ou la publicité des autres organismes francophones? Cette coordination pourrait se résumer en la simple production d'un bulletin ci-haut suggéré ou encore elle pourrait prévoir un service d'information et de publicité de plus grande envergure.

Une dernière suggestion: le budget de CBXFT ne permettrait-il pas l'achat de microphones genre "lavallière" en quantité suffisante, ce qui permettrait aux réalisateurs de ne pas devoir nous offrir de nombreuses prises de vue de microphones sur perche qui, pour dire le moins, étaient très gênants et qui, parfois, approchaient même de l'obscénité.

Bal de Mlle Cabane à Sucre

au Silver Slipper

(Terrain de l'Exposition - section sud - Klondike Village)

le 5 avril de 8h.30 à 1h.30

ORCHESTRE: Louis Biamonte

Buffet froid à 11h.00 p.m. - Cabaret

PRIX: $4.50 par personne

ON PEUT SE PROCURER LES BILLETS
- à Francalta,
- de M. Hilaire Fortier, 476-5807
- de M. Robert Cyr, 484-6262
- de Mme R.-A. Meadley, 476-6624

Dates à retenir

mars-avril 1975

23 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 2h.30	24	25 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	26 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	27 Long métrage au Collège St-Jean	28 Le T.F.E. présente PROCES A JESUS 8h.00	29
30	31 FORUM sur le bilinguisme à 7h.00 p.m. à CBXFT	1 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du Club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	2	3 Long métrage au Collège St-Jean Juge André Dechène - Salon historique au Collège St-Jean LA POLITIQUE EN ALBERTA	4	5 Concours éliminatoire provincial de Mlle Cabane à Sucre 75 Chorale du C.U.S.J. Concert à Calgary
6	7 FORUM sur la peine de mort à 7h.00 p.m. à CBXFT	8	9 Film à Calgary THERESE DESQUEYROUX Université 5h.00 p.m.	10 Long métrage au Collège St-Jean JULIETTE OU LA CLEF DES SONGES 19h.30 *Entrée libre*	11	12
13	14	15	16 Réunion annuelle du Centre d'expérience préscolaire Centre St-Joachim Réception: 7:30 Réunion: 8:15	17	18	19 Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La Fugue de Léonard" de Pierre Thereau
20 Le Cercle dramatique de St-Paul présente "La Fugue de Léonard" de Pierre Thereau	21	22	23	24	25	26 CABANE A SUCRE

Subventions du Secrétariat d'Etat à des groupes francophones

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé l'octroi de subventions totalisant $27,163, dans le cadre des différents programmes de la Direction de la citoyenneté et du civisme du Ministère.

Parmi les groupes de l'Alberta qui ont reçu une subvention:

Comité culturel de Saint-Paul - Saint-Paul

$5,600 pour permettre au groupe d'art dramatique, à la troupe de danses folkloriques et à l'orchestre du Centre culturel de poursuivre leurs activités et d'effectuer une tournée dans diverses régions de la province.

Comité culturel de Bonnyville - Bonnyville

$3,400 au Comité culturel pour la poursuite de ses activités à l'intention de la population francophone de la région de Bonnyville. Le programme prévoit du chant folklorique, un club du film, des activités pour enfants, un club artistique et des cours de langue.

Francophonie-jeunesse de l'Alberta - Edmonton

$2,250 pour aider d'autres jeunes Francophones de la province à acquérir des talents d'animateurs, créer des groupes dans chaque région et maintenir des rapports étroits avec ces groupes.

Le scoutisme, une aventure de garçons

Pour mieux répondre aux besoins et aux intérêts de ses membres, l'Association des Scouts du Canada, a au cours des dernières années, repensé ses orientations et présenté de nouveaux programmes. Ce renouveau qui est plus qu'un renouveau de mots et d'appellations, mais bien une nouvelle façon de penser, porte maintenant ses fruits. Plus d'adultes s'intéressent au mouvement et y travaillent en tant qu'éducateurs-scouts.

Le scoutisme est une aventure de garçons. Le scoutisme, c'est un groupe de garçons qui choisissent leurs activités, qui les préparent et les réalisent, et qui les revisent pour en tirer des règles de vie. En tout ça, ils sont aidés par une équipe d'adultes qui leur fournit un cadre d'activité, des mécanismes de participation, un système de progression...

Au scoutisme, les garçons prennent en main leurs destinées selon leurs besoins, leurs intérêts et leurs capacités. C'est ainsi que le scoutisme présente quatre programmes selon l'âge des garçons. Ceux-ci sont louveteaux de 9 à 12 ans, éclaireurs de 12 à 14 ans, pionniers de 14 à 17 ans et routiers de 17 à 19 ans.

Le scoutisme permet aux garçons de jouer et d'exprimer leurs rêves. Groupés en équipe de 5 ou 6, sous la direction d'un chef qu'ils se choisissent eux-mêmes, ils apprennent à vivre en société.

Chez les louveteaux, le cadre d'activités, c'est la chasse. Chez les éclaireurs, c'est le projet. Chez les pionniers et les routiers c'est l'entreprise. Des mécanismes leur permettent de participer au choix, à la revision de leurs activités: le conseil d'unité qui rassemble tous les garçons et le conseil des chefs qui rassemble les chefs d'"équipe. Le système de progression contient des badges qui marquent les étapes de la progression de chaque garçon à travers sa vie scoute.

Positions bilingues à l'Assurance-chomage

La Commission d'Assurance-chômage vient d'annoncer trois intéressantes positions ouvertes également aux hommes et aux femmes et dont le salaire varie entre $12,879 et $15,930 par année. Il s'agit de positions pour lesquelles la connaissance du français et de l'anglais est essentielle et dont le lieu de travail est Edmonton. Deux de ces positions sont pour une année seulement, alors que la troisième est permanente.

On peut obtenir de plus amples renseignements concernant les fonctions et les exigences de ces positions en s'adressant au FRANCO-ALBERTAIN, 10020 -109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4, Tel.: 422-0388.

Francalta vous informe

Qu'est-ce que ta Caisse Populaire?

Pour toi, c'est d'abord un endroit très près de chez-toi où tu peux déposer ou emprunter de l'argent à des conditions avantageuses.

Ta caisse, c'est une coopérative d'épargne et de crédit. Ta caisse, c'est une institution communautaire. Tous les citoyens francophones de l'Alberta sont invités à en faire partie et à y déposer leurs épargnes pour les faire servir à toute la communauté francophone. Elle te permet d'aider tes concitoyens. Ta caisse c'est donc une association de personnes francophones mettant ensemble leurs épargnes pour s'entraider sur le plan personnel et sur le plan communautaire.

(D'après une entrevue avec M. Alfred Rouleau, président de la Fédération du Québec des Caisses populaires - Emission "Présent à l'écoute" - Radio-Canada)

FRANCALTA

EDMONTON	FALHER	DONNELLY	ST-ISIDORE
482-4811	837-2442	925-3751	624-8190

LES MENSONGES DE BENOIT



L'écrivain a ce singulier pouvoir de créer de la réalité avec des sornettes, de faire passer pour rouge ce qui est bleu, de transformer les vessies en lanternes. Qu'il ait du talent, et ses mensonges, lancés dans l'univers, deviennent plus vrais que des certitudes.

Roland Dorgelès, né en 1886

On y revient souvent et pour cause: l'Année internationale de la Femme c'est cette année, il faut donc se le rappeler souvent sinon on risque de se le faire dire. En fait, certaines dames trouvent toujours le moment propice pour nous décrocher un "Pourquoi pas?" Les spectateurs de la pièce "Le procès de Jésus" ont quelque peu été surpris d'entendre le thème prononcé très naturellement par la comédienne Laurence Farley, et dire que même l'auteur, Dieggo Fabri, n'y avait même pas pensé.

"Procès à Jésus", mettant en vedette 23 comédiens, a été pour plusieurs une expérience sacrée et bouleversante. C'est long, mais c'est bon et... félicitations à tous les responsables et les participants. Richard Mageau a prouvé qu'il était à la hauteur de la tâche.

Les élections sont chose du passé et comme prévu, c'est le parti de Monsieur Lougheed qui a remporté haut les mains la confiance de la majorité. Pour les employés de Radio Canada, ça été toute une expérience que la diffusion des résultats et par la même occasion ça nous a donné la chance de rencontrer un ancien collègue de CHFA, Gérald Lachance qui a fait ses débuts comme tant d'autres dans la boîte. Gérald a profité de son passage pour visiter Edmonton qu'il a trouvé bien changé: il a éprouvé même une certaine nostalgie en apprenant que plusieurs vieux édifices de la ville avaient été démolis pour faire place à de nouveaux. Eh bien Gérald! nous te remercions du coup de main, et espérons que tu ne compteras pas les tours...

Avez-vous remarqué que le secrétaire général de l'ACFA se promenait un doigt dans le plâtre? Plusieurs nous ont posé la question à savoir ce qui lui était arrivé....simple: sa secrétaire absente à cause de maladie, Monsieur Durant a dû se servir du Gestetner et puis bien entendu il s'est fourré le doigt là ou le papier devait aller, résultat...un doigt fracturé... La morale de cet incident... Il ne faut jamais se fourrer les doigts dans des machines qui font mal.

Pour changer le mal de place... Guy Lacombe a subi récemment une intervention chirurgicale...on n'ira pas dans les détails, mais il paraît que ça fait plus que mal... Heureusement pour Guy, qui depuis quelque temps à cause des soucis faisait des pierres, et grâce à la médecine ..Guy retrouvera très bientôt sa bonne humeur et sa santé.

L'Assemblée annuelle de l'ACFA a permis à plusieurs amis qui n'en auraient pas eu l'occasion de se rencontrer. Pour ma part, il m'a été très agréable de m'entretenir avec le docteur Bugeaud de Bonnyville, un homme toujours très intéressant qui a le don de la parole. En grande partie, notre conversation a tourné autour d'un sujet fort intéressant "Les pionniers". Connaissant les talents du docteur Bugeaud, le sachant aussi habile avec la plume qu'il l'est par son talent d'élocution, Jean-Paul serait l'homme tout indiqué pour rendre l'histoire de ces valeureux apôtres de la première heure un monument littéraire digne d'être conservé...

Si par contre Jean-Paul ne peut trouver le temps précieux pour se permettre de réaliser un tel ouvrage, on pourrait peut-être le confier au major Jean-Baptiste Pariseau, historien au quartier général des Forces canadiennes à Ottawa, ou encore à Jean Bernard Joseph Lafond Tremblay, fondateur des Talents Illimités. Dites-nous ce que vous en pensez?

éditorial

Merci, Frank McMahon

Les membres de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta qui ont lu le rapport de leur président, ou encore qui ont entendu son discours lors de l'assemblée annuelle du 15 mars, se seront rendus compte du travail important que Frank McMahon a accompli depuis son élection il y a deux ans.

Il n'y a pas lieu de rappeler ici tous ces faits et gestes mais il convient sûrement de mentionner au moins deux choses. La première est que toutes les actions importantes qu'a signées l'ACFA ces deux dernières années - comme par le passé d'ailleurs - ont été orientées vers toute la population française de l'Alberta et non pas uniquement vers ses membres. Des milliers de Franco-Albertains ont bénéficié, à un moment ou l'autre, de certains avantages qui n'ont pu être réalisés que grâce à une philosophie et à des rencontres à toutes heures du jour (et souvent de la nuit) suscitées par un président qui a pris sa tâche au sérieux.

En second lieu, il convient de souligner que ce travail a été fait bénévolement. L'éditorialiste de LA LIBERTE, suggérait il y a quelque temps, à la suite de la démission de Philippe Jubinville comme président de la Société Franco-Manitobaine, que ce poste constituait un travail à plein temps et devrait être rémunéré adéquatement. Cette affirmation ne manque sûrement pas de fondement, mais, du moins en ce qui nous concerne, une telle façon de procéder créerait une situation qui serait probablement préjudiciable à l'ACFA. Jusqu'à date, nous avons eu des présidents qui ont été remarquables par leur dévouement, leur largeur de vue et aussi par leur prestige personnel. Il faut souhaiter que la francophonie albertaine puisse continuer à produire ce leadership dans son sein.

En même temps, il y aurait sans doute lieu, si on veut être réaliste, de reviser certaines procédures. Les membres de l'exécutif, élus eux aussi, pourraient bien se voir confier des secteurs complets de responsabilités. Il n'est pas nécessaire que le président soit sur tous les comités. On peut également se demander si le secrétaire général de l'Association n'est pas trop limité dans ses responsabilités. Bref, une politique de délégation des responsabilités devrait être étudiée au plus tôt afin que M. Hervé Durocher se sente bien à l'aise dans sa triple fonction de père de famille, d'avocat et de président général de l'ACFA.

Guy Lacombe

opinions libres

Réponse à une "élite importée"

M. le Rédacteur,

Né en Alberta, je tiens à protester contre le plat d'injures, visant les Québécois et les Français que Roger Parent nous a servi dans sa lettre, "Une élite importée", parue dans le dernier FRANCO. La meilleure réponse des gens visés est, sans doute, d'ignorer ces balivernes. Mais je ne suis pas des leurs et je ne crois pas qu'une telle gaffe doive passer sous silence.

Pourquoi ces récriminations? La lettre ne précise rien, l'auteur préfère rester vague.

D'abord, Monsieur Parent reconnait que Français et Québécois apportent une contribution positive à notre milieu par leur participation professionnelle et culturelle au sein de la communauté franco-albertaine. Soudain, il fait volte-face: *"Heureusement qu'il y a parmi eux une élite moins gentille et plus exigeante. Voilà de quoi nous avons besoin: des gens qui passent leur temps à critiquer et à croire* (il aurait fallu dire: "faire croire" - mais passons!) *que leur rôle est d'éveiller la francophonie albertaine et de la sortir de son état primitif."*

Les sociétés en bonne santé subissent un "éveil" social et culturel toujours recommencé. Pourquoi en avoir peur ici?

A la suite, Monsieur Parent s'en donne à coeur joie d'ironiser sur cette "élite importée":

a) *"Ils pensent tout savoir parce qu'ils viennent de Montréal ou de Paris."* Vraiment, Monsieur Parent, l'argument est aussi irréfléchi que facile. Prouvez ce que vous dites. Mieux encore, ne le dites pas!

b) Les Québécois et les Français ne trouveraient pas d'emplois ailleurs, donc ils viennent chez-nous pour toucher de bons salaires. Allons, Monsieur Parent, pensez-vous qu'en Alberta, on engage des gens pour leurs beaux yeux? Le fait est que le marché du travail en Alberta est plus accessible qu'au Québec ou en France. Je suppose que si des Français et des Québécois ont accédé à certains postes ici, c'est qu'ils appuyaient leurs demandes sur l'expérience et/ou les aptitudes requises. Je ne sache pas que des patrons albertains les embauchent, tout en les croyant incompétents! Par contre, je sais, par expérience, que des employeurs canadiens-français sollicitent des candidatures en dehors de notre province uniquement quand ils sont incapables de trouver des compétences locales pour remplir tel ou tel poste.

Monsieur Parent, votre lettre stigmatise deux groupes nationaux par des insinuations sans fondement et cela ne vous fait pas honneur. Si vous avez des griefs précis, vous auriez intérêt à être précis lorsque vous en parlez. Il y a un mot pour désigner une attitude vague et hostile envers tout ce qui est étranger. Cela s'appelle la xénophobie.

Maurice Olsen

Notre système d'éducation

De tout temps, on le sait bien, l'éducation c'est l'affaire des parents, naturellement. Mais du clair principe à la réalisation, combien de langueurs, de lenteurs, de politiques imprécises; ce n'est pas seulement la télévision française qui tarde toujours. Ainsi lorsque le petit Baptiste Untel apporte son bulletin à la maison le papa trouve: "le petit Baptiste est bon élève, il participe aux activités du groupe". Bon, au moins il ne passe pas la journée caché seul dans un coin, mais ce n'est pas trop explicite.

Sans trop faire de bruit on s'informe de l'enseignement, même on s'informe de l'enseignement du français. Depuis quelque temps les réponses se ressemblent: les professeurs sont rares, surtout à la campagne, car l'industrie et le commerce en attirent plusieurs et un nombre d'eux se sont même portés au secours du gouvernement fédéral pour enseigner une langue seconde aux gens du "service civil".

Il faut patienter, les choses vont s'améliorer; en attendant pour combler les vides, on en fait venir même des antipodes, sans trop savoir à quelles "activités de groupe" ils ont participé eux à l'école pour les rendre propres à enseigner chez-nous. En tout cas il faut se réjouir d'avoir quelqu'un, ça pourrait être pire, le mendiant ne doit pas choisir.

Et pendant que roule l'industrie et coule le commerce, et qu'on s'évertue à vernir de langue et de culture française des têtes durcies dans l'administration, on n'a pas ce qu'il faut pour former et meubler celle du petit Baptiste; pourtant on le lui dit bien, c'est pour lui tout ce remue-ménage. Un jour nous aurons peut-être accompagnant la tunique écarlate sur la colline d'Ottawa, pour épater les gens et attirer les touristes, des fonctionnaires d'une administration bilingue, bien huilée, qui pourront parler français... entre eux; pour Baptiste Untel cette langue maternelle sera devenue seconde ou étrangère. Pauvre pion en dehors de l'élite!

Il serait beaucoup plus logique de garder les professeurs dans les écoles bilingues et d'y envoyer les fonctionnaires qui n'ont pas eu la chance de tomber dedans lorsqu'ils étaient petits. Sans doute lorsqu'on a tant de milliards de dollars on ne les compte plus; mais, lorsqu'on a si peu d'enfants, pourquoi ne pas les compter et les reconnaître car ils ne sont pas tous pareils. Les obligations du "système d'éducation" ne se résument pas à tolérer ou permettre dans un texte de loi l'enseignement du français.

Monsieur Hamel

Consistance et logique

M. le Rédacteur:

En page 3 du FRANCO du 12 mars 1975, on lit la manchette "Prochain Président de l'ACFA".

En page 4 de tout FRANCO, au bas à droite, on lit l'inscription suivante: "Hebdomadaire,,, sans appartenance politique".

Qu'en croire?

Prions, mais surtout rions.

B.J. Tremblay

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Qui a dit ça?...

Nous nous plaignons de ce que peu de gens nous écoutent. Il faudrait cependant comprendre que si notre vaillante démocratie nous accorde le droit strict de parler, par contre, elle ne fait pas à l'autre une obligation de nous écouter. *(Albert Brie, Le Devoir, 6 février)*

Nous sommes conscients que les temps ne sont pas faciles. Et que le dernier quart du vingtième siècle risque toujours d'être mouvementé. Je ne partage pas cependant l'idée que le Canada ne peut rien faire de sa propre initiative tant et aussi longtemps que nos problèmes revêtent un caractère international. *(Robert Stanfield, 23 février 1975)*

Dans les provinces de l'Ouest canadien, la situation du français n'est pas rose, elle est même pitoyable, ne cessant de se détériorer de dix ans en dix ans. En tant que langue d'usage, il ne peut revendiquer que 3.9 pour cent des habitants du Manitoba, que 1.7 pour cent de ceux de la Saskatchewan, que 1.4 pour cent de ceux de l'Alberta et que 0.5 pour cent de ceux de la Colombie Britannique. Ces quatre provinces comptent 333,930 Canadiens d'origine française, mais seulement 89,735 parlent français au foyer, soit 26.8 pour cent. La lutte pour la survivance y devient de plus en plus un affaire d'héroïsme, une entreprise au-dessus des forces du commun des mortels. *(Richard Arès, Les Positions - ethniques, linguistiques et religieuses - des Canadiens français à la suite du recensement de 1971, Les Editions Bellarmin, 1975)*

La grande injustice du travail rémunéré, c'est qu'on est plus mal rétribué pour le travail que l'on fait soi-même que pour celui que l'on fait faire aux autres. *(Albert Brie, Le Devoir, 6 mars)*

Dans le passé, l'aide canadienne aux pays sous-développé provenait de nos surplus. Nous ne pouvons plus nous contenter de faire l'aumône d'une partie de nos surplus. Nous devrions accepter de partager réellement nos richesses... Cela nous dérangera bien sur, mais nous devrons accepter le dérangement que suppose dans notre vie quotidienne le fait d'assumer pleinement la solidarité humaine. *(M. Paul Gérin-Lajoie, dans son discours "L'équation de Rome)*

Les Franco-albertains, les lemmings... et puis après?

par Laurent A. Godbout

Le lemming d'après le Petit Larousse (1974) est un "mammifère de l'ordre des rongeurs, vivant dans des terriers..." Rien d'extraordinaire! Mais ce qui est intriguant chez ce petit animal c'est que périodiquement et de façon assez régulière, il effectue une migration massive qui aboutit dans la mer. Autant dire un suicide en masse! Or des biologistes ont étudié le lemming pour essayer de déterminer quelle serait la cause de ces migrations désastreuses; Ils ont découvert deux circonstances qui provoquaient un tel mouvement collectif chez le lemming:

1. Le lemming est un suiveur de nature, comme le mouton. Dès qu'un de son espèce se met à courir, le lemming l'accompagne spontanément. Ainsi un lemming, pris de panique, communique celle-ci aux autres et les entraine, sans le savoir, dans une course sans direction qui aboutit à la mort du groupe entier. 2. Quand l'endroit où habite une communauté de lemmings devient surpeuplé, ces animaux deviennent désordonnés dans leur comportement. Ils sont nerveux et facilement paniqués. Il est facile de voir comment ces deux circonstances causent les migrations massives. La surpopulation crée une perturbation dans le milieu écologique du lemming; celui-ci ressent ce malaise et, pris de panique, cherche à s'évader de ce milieu en courant à droite et à gauche; cette course excite ses voisins qui le suivent comme des moutons; finalement la communauté entière se précipite vers les espaces ouverts ... et quel espace est plus ouvert que la mer? Mais le lemming n'étant pas poisson ...

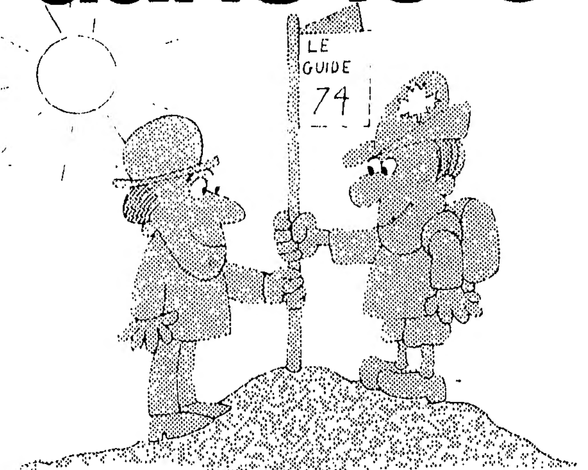
Sans insister sur la définition, "mammifère... rongeur," nous pouvons facilement constater un parallèle entre le comportement du lemming et celui du Franco-albertain.* La source de ce parallèle se trouve dans le malaise éprouvé par l'un et l'autre. Assez récemment, quelqu'un a commencé à parler d'un "malaise" dans la communauté francophone albertaine. D'un coup, prise de panique, la communauté presqu'entière s'est mise à réagir. On niait son existence! On l'affirmait! On déplorait! On accusait! On excusait! Comme les lemmings, presque tous se lancèrent de façon irréfléchie dans les traces de celui ou de celle qui criait le plus fortement ou avec le plus d'émotion. Le "malaise" se retouvait partout: au Franco, à CHFA, à CBXFT, au Collège Universitaire Saint Jean, au Théâtre Français d'Edmonton, à l'ACFA même... Et apparemment, il s'y trouve encore! Et la panique règne! Et presque tous se précipitent dans la mer de la-démolition-du-coupable.

Essayons d'examiner objectivement, si cela se peut faire, ce phénomène. D'abord, le "malaise" existe-t-il vraiment? Si nous regardons le lemming, nous constatons qu'il s'excite bien plus facilement quand il y a perturbation dans son milieu écologique. Il faut donc croire que le "malaise" dans la communauté Franco-albertaine viendrait d'une perturbation dans ce milieu. Quelle en est alors la cause? Pour le lemming, c'est la pression de la surpopulation. Il se sent coincé, brimé, oppressé, opprimé. Les Franco-albertains qui éprouvent actuellement ces mêmes sentiments seraient-ils aux prises avec la surpopulation? Le "malaise" serait-il causé par la pression du nombre des Anglophones? Mais la proportion Anglo-Franco n'a pas changé sensiblement depuis quelque temps! Serait-ce alors la pression du nombre d'autres Francophones? Il semble, en effet, y avoir eu un récent accroissement du nombre de Français et de Québecois dans le milieu. Mais sûrement ceux-ci ne doivent pas être plus insupportables que les Anglais! Il reste toutefois que si la présence physique des Français et des Québecois ne cause pas de traumatisme, leur présence morale et intellectuelle pourrait provoquer l'émoi. La parallèle avec le lemming se dessine plus clairement. Le "milieu écologique" du Franco-albertain est sa tradition. Aussi longtemps que celle-ci reste fermée sur elle-même, appuyée de part et d'autre, non-contestée, tous se sentent en sécurité. Mais n'est-ce pas une fausse sécurité? Comme le milieu écologique du lemming, notre tradition n'est-elle pas aussi sujette aux lois de l'évolution? Il semble que notre situation actuelle devrait nous indiquer la réponse. Des idées nouvelles, des façons de voir d'agir différentes envahissent notre petit milieu clos et serein, peut-être même stagnant; elles ébranlent la tradition qui se voulait inébranlable! La pression du nombre qui perturbe le milieu écologique du lemming; la pression d'idées nouvelles qui perturbe la tradition du Franco-albertain! Résultat? La panique, les ruées à droite et à gauche, la chasse aux sorcières, la moutonnerie, la débâcle!

Le phénomène du malaise chez le Franco-albertain comme chez le lemming me semble tout à fait normal. Mais dans notre cas, annonce-t-il comme dans l'autre le début de la fin? Le suicide collectif? Le lemming ne peut pas s'adapter à son milieu, à la pression de l'extérieur sur son milieu écologique. Il ne peut plus "vivre" dans cet entourage et en conséquence s'en évade de façon radicale et indélibérée: la course à la mort. Les Franco-albertains sauront-ils, eux, s'adapter aux idées nouvelles des "étrangers" qui semblent à première vue "révolutionnaires" et qui "perturbent leur milieu? Apprendront-ils à intégrer ces nouveautés dans leur tradition, à évoluer par une assimilation d'une situation qui change continuellement par l'afflux d'idées différentes, à vivre dans une ouverture toujours plus grande qui repousse constamment les bornes de l'horizon culturel? Ou peut-être suivront-ils l'exemple du lemming et s'irriteront les uns les autres, s'attaqueront par la critique négative pour se faire "une place", s'évaderont du malaise en se perdant dans le monde irréel et hypocrite du "faire comme si le malaise n'existait pas" ou en s'assimilant carrément aux Anglos sous prétexte qu'il n'y a rien à faire; finalement, se suicideront-ils comme entité culturelle!

*** Il faut noter que je parle surtout des Franco-albertains d'Edmonton et de sa région étant donné que faisant moi-même partie de ce milieu je le connais davantage.**

Du nouveau à l'Impôt? C'est dans le Guide!



Il y a plusieurs éléments nouveaux dans la déclaration d'impôt fédéral sur le revenu de 1974, dont voici les plus importants:

Parlons d'abord des EXEMPTIONS PERSONNELLES MAJORÉES. Celles-ci apparaissent sur votre formule d'impôt, mais les articles nos 39 à 47b du Guide vous renseigneront davantage.
La DÉDUCTION POUR REVENU EN INTÉRÊTS vous permet de réclamer $1,000 pour tout revenu provenant de sources situées au Canada: l'article no 35 du Guide en discute plus longuement.
Il existe d'autres déductions, telles les FRAIS DE GARDE D'ENFANTS (article no 33) et les FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT (article no 34b). Et si vous voulez vous renseigner au sujet des FRAIS DE SCOLARITÉ ou de la DÉDUCTION POUR ÉDUCATION, vous trouverez toutes les explications nécessaires aux articles 32 et 47b du Guide. Si vous consultez l'article no 52h, vous y trouverez tous les détails relatifs au CRÉDIT D'IMPÔT POUR CONTRIBUTION POLITIQUE AU NIVEAU FÉDÉRAL. Il ne faut pas oublier que les ALLOCATIONS FAMILIALES doivent désormais être considérées comme un revenu et qu'elles sont maintenant imposables: lisez les détails à l'article no 7. Et pour ceux qui contribuent à un RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE, ils pourront lire à l'article no 29 du Guide tous les détails qui les concernent.
Si, après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.

...je suis là pour ça!

Quoi de neuf, cette année? Consultez le Guide!



Revenu Canada Impôt — L'hon. Ron Basford, Ministre
Revenue Canada Taxation — Hon. Ron Basford, Minister

Emplois bilingues pour étudiants

Nous avons appris de sources bien informées que des positions bilingues pour étudiants seraient disponibles aux Parcs Nationaux de Banff, Jasper et Elk Island. Les étudiants intéressés peuvent s'enregistrer au Centre de la main d'oeuvre local en mentionnant qu'une copie de leur application doit être envoyée à la direction des Parcs Nationaux.

La Chambre de Commerce de Banff et Jasper serait également à la recherche de personnel bilingue. Les étudiants peuvent s'adresser au président de la Chambre de Commerce de Jasper ou Banff.

Franco - Rivière-la-Paix

Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837-2192

Chez les scouts





Mardi soir, le 18 mars dernier, avait lieu à Falher une cérémonie de "promesses scoutes"

La meute a intégré et accepté 5 nouveaux loups.

La cérémonie se déroula sous la présidence de leur chef, M. Gérard.

Les anciens membres de la meute sont les suivants: Luc Lemire, Marcel Lemire, Gilles Turcotte, Bertrand Boulet, Gérard Rivard, Harvey Moulun, Norman Ruel, Clément Aubin, et Paul-André Bouchard.

La soirée se terminait par un goûter, préparé par les parents des scouts.

PHOTO DU HAUT: Akela (M. Gérard Rouleau) et Balou (M. Roger Garand) recevant les promesses.

PHOTO DU BAS: Nouveaux membres: (avant) Claude Mencke, Normand Bachand (arrière): Daniel Pedneault, Serge Pedneault et Patrick Rivard.

Un peu de politesse, s.v.p.

Au sujet des jeux d'hiver qui ont eu lieu dans la région de Rivière-la-Paix et des activités qui ont accompagné ces jeux, j'ai quelques commentaires à faire.

Premièrement, j'aimerais féliciter tous impliqués pour le succès que toutes les activités ont connu. J'aimerais également féliciter les participants pour le chaleureux accueil qu'ils ont donné à tous les invités, qu'ils aient été artistes, dignitaires, ou participants en provenance d'autres villages de notre région.

Ce qui m'a blessé, cependant, était de voir qu'en dépit du fait qu'on semble savoir accueillir les gens parmi nous, trop de gens n'ont pas la gentillesse de se taire quand ces mêmes gens sont en spectacle. Ayant discuté assez longuement avec les artistes impliqués je peux vous assurer qu'une telle réception d'un spectacle blesse l'artiste et nous n'avons que nous-mêmes à blâmer si nous finissons sur la liste des endroits qu'un artiste devrait éviter.

Quand les épreuves à l'extérieur avaient pris fin, j'osais croire que les gens auraient le bon sens de s'asseoir tranquillement et d'écouter. Quel fut mon désenchantement de voir que les épreuves ne faisaient que commencer et que les artistes invités devaient maintenant faire compétition au public pour se faire entendre. Ceux d'entre nous qui voulions entendre et apprécier ces artistes furent déçus d'avoir constamment à entendre des cris, des chuchotements, des conversations, comme à la foire.

Si notre expérience de l'an dernier avec Gilles Vigneault à la Cabane à Sucre à Edmonton ne nous a pas fait réaliser quoi que ce soit, il serait à espérer que nous allons finir cette année d'inviter des gens chez nous pour ensuite les insulter grossièrement en n'ayant ni la bonté d'écouter en silence leur spectacle, ni la bonté de laisser à ceux qui y sont intéressés l'occasion de le faire.

Si vous voulez encourager vos artistes locaux et nationaux, il s'agirait premièrement d'apprendre à vivre et ceci demande malheureusement du respect de la par des gens qui n'ont jamais appris à se respecter eux-mêmes. Eveillons-nous et, un peu de politesse, s.v.p.

Claude Desnoyers

SERVICE
RAPIDE ET COURTOIS



Lucien Maisonneuve
AGENT ESSO IMPERIAL

Engrais chimiques (Engro)

Corde à ballot (Balelok)

Falher, Alberta

Tél.: 837-2343
Rés.: 925-3750

Le hockey, sport populaire à Falher

Le hockey a toujours été l'un des sports préféré de la population de Falher.

Depuis quand Falher a-t-il son équipe de hockey? Si l'on en juge d'après cette photo, il y a déjà belle lurette.

En effet, cette photo fut prise en 1924 et le groupe s'appelait les "Flying Frenchmen". Maintenant, nous avons les "Pirates". Cette année ils se sont rendus jusqu'aux semi-finales, qu'ils ont malheureusement perdues contre l'équipe de Peace River - "Les Stampeders".

Les "Pirates" pourraient peut-être employé l'un des leitmotiv de n'importe quel bon fermier: "L'année prochaine!"



De g. à d.: Paul Ethier, Alfred Boisvert, Gaspard Dandurant, Alfred Rivard, Conrad Côté, Paul Lapalme, M. Houle et Arthur Mercier, gérant. (Merci à Mme Oliva Landry de nous avoir prêté cette photo)

EMISSION SPÉCIALE
samedi le 29 mars
à 10h.00 a.m. à CBXAT

1ère partie: LES JEUX D'HIVER et le FESTIVAL DU MIEL à RIVIERE-LA-PAIX

2e partie: RENE ROY - Plan de l'Alphapha à Falher
GERARD PARADIS, apiculteur



Société Radio-Canada





PHOTO DE GAUCHE: (1ère rangée): Robert Maisonneuve, Marcel Hébert, Jacques Tanguay, David Gervais (2e rangée): Gérard Noel, Gérard Larose, Victor Tardif, René St-André et Marcel Morin, directeur.
PHOTO DE DROITE: (1ère rangée): Rosaire Bastien, Marc Desaulniers, René Desaulniers, Luc Desaulniers et l'entraîneur Armand Brulé. (2e rangée): André Lavoie, Richard Fournier, Peter Boisvert, René Reade. Absent: Roger Fournier.

Les communications et les francophones de l'Ouest Canadien

par Guy Pariseau

(Publié dans la revue de l'ACELF, "Culture française et communications" - janvier 1975)

C'est une marque (certains diraient une tare) de la rapide évolution de notre siècle qu'une technologie n'est pas tout à fait maîtrisée qu'aussitôt on est lancé à la poursuite de nouveaux procédés, de nouveaux succès... On irait jusqu'à dire que nous n'arrivons plus jamais à maîtriser complètement la technologie existante et qu'il y a danger réel de se voir dépasser par cette même technologie, nous déshumanisant par le perfectionnement même que nous donnons à ces grands enfants de la cybernétique, les ordinatrices.

Le problème ne préoccupait pas outre mesure ceux et celles qui, il y a trente ans, mesuraient la radiodiffusion à peine naissante, pour lui confectionner un complet ouestrien un peu spécial... ceux et celles qui, encore vingt ans plus tôt, avaient lancé dans les foyers francophones de l'Ouest les premiers hebdomadaires qui portaient noms: La liberté, Le Patriote, L'Echo...

Ce qui importait pour eux, c'était d'utiliser au meilleur de leurs capacités ces procédés de communication relativement chancelants et qui pourtant, à deux siècles d'intervalle, avaient révolutionné le monde des communications; de disséminer par le son ou le mot, le verbe français dans tous les foyers francophones à l'ouest du Québec.

Les communicateurs, si je peux les appeler ainsi, auront donc joué un rôle prépondérant, sinon dans l'augmentation des effectifs francophones, du moins dans la protection de ce qui en reste et dans le maintien d'une qualité de communication qui dans son ensemble, souffre fort bien la comparaison avec n'importe quel organe du genre au pays.

Je ne me propose pas de brosser un tableau historique des divers média de communication de l'Ouest canadien. D'autres, bien mieux qualifiés que moi, l'ont déjà fait ou sont à mettre au point des recherches poussées dans le domaine. Qu'il me suffise de les mentionner au passage - à même quelques impressions qu'ils m'ont laissées depuis plus de vingt-deux ans que j'y suis directement mêlé.

Nos hebdos: un peu de français à lire

Le problème chronique auquel font face nos hebdomadaires est celui de la distribution. Pour avoir parlé quelque peu avec un ancien, le poète horticulteur Georges Bugnet, un des précurseurs de l'Asssociation franco-canadienne de l'Alberta, j'ai appris une chose surprenante: à savoir, qu'il y a quarante ans, et bien que la population francophone albertaine fût beaucoup moins nombreuse et centralisée, on comptait quelque cinq mille abonnés au journal L'ECHO... et autant aux journaux du Manitoba et de la Saskatchewan. Question de convictions personnelles plus intenses? Peut-être, mais ce n'est sûrement pas l'unique facteur, si même le plus important. Il ne faut pas oublier que si la population francophone a augmenté, la population anglophone, elle aussi augmentait dans une proportion beaucoup plus importante que l'autre. La minorité française, solidement implantés dans hameaux et villages d'un bout à l'autre de la province, jouissait d'une autonomie quasi complète, d'un isolement en ce temps-là salutaire. Il n'en est plus ainsi; toutes proportions gardées, l'élément francophones est beaucoup moins autonome aujourd'hui, beaucoup plus plongé dans l'anglophonie américaine dont il ne peut se libérer tout à fait qu'au risque de se recroqueviller sur lui-même, de se soustraire complètement aux marchés nord-américains. Les générations qui ont suivi les pionniers ont donc eu à choisir entre le maintien à tout prix de l'isolement ou le risque d'une certaine assimilation inévitable alliée à un certain progrès également inévitable, dont elles ne pouvaient, logiquement, se priver - et dont elles n'avaient le droit de priver leurs descendants.

Quand on n'a pas vraiment de choix, et qu'on doit agir, on pose des gestes, on prend les risques qu'il faut... C'est ainsi que sont nés, l'un après l'autre (il serait plus juste de dire d'un devant l'autre...) ou parallèlement, les imprimés manitobains, saskatchewanais et albertains qui allaient permettre de conserver et de répandre dans les foyers le verbe français transplanté du Québec ou importé de France.

La lutte n'était pas finie pour autant, et la réalité de ces quelques pages hebdomadaires n'était pas une assurance automatique de succès. Tous nos journaux sans exception ont souffert, à un moment ou l'autre, du manque d'intérêt des lecteurs francophones, d'une espèce de somnolence collective inquiétante, forçant leurs dirigeants à remettre en question la valeur d'un travail dans le vide... Dieu merci! On a refusé de plier... on n'a pas abandonné.

A l'ECHO du début sont venus se substituer LA SURVIVANCE, pour LE FRANCO-ALBERTAIN; LA LIBERTE et LE PATRIOTE se sont un moment unis, mais l'alliance ne pouvait pas durer: la Saskatchewan tient son monde au courant grâce à L'EAU VIVE tandis que LE SOLEIL brille sur Vancouver qu'on dit grise et triste!

Heureux sont les francophones, du Québec ou d'Europe, qui retrouvent, dans nos petits ghettos francophones de l'Ouest, le verbe français imprimé... Ce n'est encore hélas! que de la survivance, ce n'est pas encore la victoire complète. Les dirigeants de LA LIBERTE, au Manitoba, conscients qu'il fallait révolutionner le système, qu'il fallait trancher carrément sur les antécédents, sont allés de l'avant et ont lancé une distribution gratuite du journal dans tous les foyers d'expression française qui en exprimaient le désir. Plus d'abonnement payé. Une poignée de commanditaires d'abord, puis un nombre toujours croissant, à mesure que le nombre d'"abonnés" augmentait... et voilà que près de vingt mille Manitobain reçoivent chez eux LA LIBERTE. Une gageure qui a été gagnée. L'expérience, il faut le dire, avait été tentée en Saskatchewan où les premiers numéros de L'EAU VIVE étaient ainsi distribués gratuitement, par les bons soins de l'ACFA. Là, malheureusement, le succès s'est fait attendre. Encore, c'est du cinquante pour cent. Une moitié vaut mieux que rien! Une comparaison des méthodes, des conditions, des journaux eux-mêmes, permettra sans doute de reprendre l'expérience et d'obtenir de meilleurs résultats. Quant à un quotidien de langue française, dût-il "couvrir" tout l'Ouest d'un coup, ce n'est pas impensable. La technologie ayant abattu les distances à des fractions de secondes, il n'est pas trop présomptueux de penser qu'il se trouve quelque part dans l'Ouest, un nouveau Père Breton qui ralliera le meilleur des effectifs pour mettre sur pied une autre Aventure des Géants.

La radio... un ballon qui reprend son souffle

1946: CKSB, Saint-Boniface; 1949: CHFA, Edmonton; 1952: CFRG, Gravelbourg et CFNS, Saskatoon. 1967: CBUF-FM Vancouver... la chaîne est complète; la radio, pour humbles que soient ses moyens, pénètre presque partout dans l'Ouest... Quelques ilôts en sont toujours privés, mais la télévision viendra les réchapper: CBWFT en 1960 à Winnipeg, CBXFT en 1970 à Edmonton. Grâce au "câble", Calgary, toujours privée de la radio française, peut au moins se consoler d'avoir la télévision... qui échappe encore à la Saskatchewan et pénètre à peine quelques heures par semaine à la Rivière-la-Paix.

C'était vraiment de la témérité qui poussait nos chefs de file il y a trente ans! Non mais... la RADIO? Pour une population dispersée comme pissenlits et roses sauvages? Une autre longue histoire à raconter... mettant en vedette les mêmes pionniers, les mêmes lutteurs qui avaient eu l'effronterie d'écrire et de distribuer des imprimés français dans un pays majoritairement anglophone, et qui allaient maintenant avoir l'audace de parler français en plus!

Doit-on une fois de plus détailler les luttes épiques livrées pour assurer le droit aux francophones de la Colombie ou de l'Alberta, de la Saskatchewan ou du Manitoba, de perpétuer la langue de leurs pères?

(Suite et fin la semaine prochaine)

Opération Placement en vue d'emplois d'été pour étudiants

entrera en opération

le 14 avril 1975

UN PROGRAMME POUR:

.LES EMPLOYEURS - qui ont besoin de l'aide d'étudiants durant l'été

. LES ETUDIANTS - qui ont besoin d'emploi durant l'été.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA pour ETUDIANTS

SITUÉ AU 10275 avenue Jasper

au sous-sol de l'édifice du Crédit Foncier
Après le 1er avril: Téléphone: 425-3570
Jusqu'au 1er avril: Vos demandes pour vos besoins d'étudiants seront acceptées à tous les bureaux de la Main d'Oeuvre.

Comment jouir de la campagne et profiter des avantages de la ville?

Il y a une solution simple et attrayante: déménagez à Beaumont!

Nous avons présentement plusieurs modèles de maisons neuves à vendre. Plusieurs sont déjà prêtes à vous recevoir avec votre famille.

Nous sommes en mesure d'accommoder les grosses et les petites familles, les gros et les petits comptes de banque.

Quelques lots, de différentes grandeurs et de différents prix, sont également disponibles.

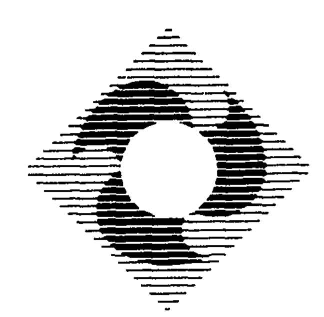
Beaumont jouit maintenant de tous les services modernes

Informez-vous dès aujourd'hui en communiquant avec:

Lucien Goudreau

Rés.: 399-5258
Bur.: 432-7541

Nous considérerons l'échange de votre propriété actuelle



BIENNALE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Chicoutimi, Saguenay, Lac St-Jean, 10 au 17 août 1975



GUY BROSSEAU,
président général
de l'ACELF

La Biennale de 1975 se veut avant tout une RENCONTRE des francophones canadiens. Une rencontre pour faire le point sur la situation de la francophonie canadienne. Une occasion d'évaluer l'état de la communauté francophone: sa force réelle, la vitalité de ses structures, ses possibilités réelles de développement et de consolidation. On compte qu'une telle mise en commun des expériences, des points de vue et des évaluations de chacun fournira le matériau nécessaire à l'élaboration de plans d'action concrets de la part des organismes dont la vocation est de promouvoir les intérêts des diverses communautés francophones canadiennes.

J'invite donc à participer à cette Biennale tous les organismes à vocation communautaire qui encadrent l'activité des francophones du Canada ou qui les représentent d'une façon ou d'une autre:

1. les organismes de toutes les sphères d'activités: enseignement, culture, économie, politique, religion et social;
2. les organismes de tous les secteurs: gouvernemental, public, para-public et privé;
3. les organismes de tous les niveaux: municipal, régional, national et provincial.

Je rappelle qu'un organisme peut participer à cette Biennale même s'il n'est pas membre de l'ASSOCIATION CANADIENNE D'EDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE.

Votre participation:

On ne peut espérer faire une évaluation exhautive de la situation de la francophonie canadienne que si tous les secteurs de l'activité des francophones sont représentés à la Biennale.

La participation d'un organisme peut prendre l'une ou l'autre forme suivante A) Par une délégation officielle qui pourra participer aux travaux et activités de la Biennale B) Par une délégation officielle, qui en plus de participer aux activités de la Biennale présentera une communication à la commission permanente sur un ou plusieurs aspects de la francophonie selon un ou plusieurs thèmes-cadres suggérés.

Les thèmes:

Pour en arriver à FAIRE LE POINT, il faut être capable d'établir un diagnostic le plus lucide possible. Donc, il faudra tenir compte du plus grand nombre possible d'éléments d'où le choix varié des thèmes proposés autour desquels les organismes se prononceront à la commission permanente.

Naturellement à l'intérieur de ces thèmes-cadres, chaque organisme pourra développer des éléments plus spécifiques ou thèmes particuliers.

Voici les thèmes-cadres proposés:

1. Le francophone et l'enseignement
2. Le francophone et les communications
3. Le francophone et la langue
4. Le francophone et l'économie
5. Le francophone et la politique
6. Le francophone et la religion
7. Le francophone et les lettres, les arts et le patrimoine
8. Le francophone et l'engagement social
9. Le francophone et la famille
10. Le francophone et le développement scientifique et technique
11. Le francophone et les autres.

Réunions d'affaires:

Déjà quelques organismes ont manifesté le désir de tenir une réunion d'affaires: assemblée générale, bureau de direction, conseil d'administration, colloque, etc... Des locaux et des services seront disponibles à cet effet les 9, 10, 11 août dans l'avant-midi. Si votre organisme est intéressé, adressez-vous le plus tôt possible au Secrétariat de l'ACELF.

Activités culturelles et touristiques:

Des structures ont déjà été mises en place par les organismes de la région pour la préparation de nombreuses manifestations culturelles, récréatives et touristiques. Ainsi les délégués et leur famille, en plus de participer aux travaux de la Biennale pourront profiter d'une immersion dans une francophonie régionale, celle du royaume du Saguenay.

Logement:

En plus de pouvoir loger dans l'un des hôtels de la ville de Chicoutimi, les biennalistes pourront aussi utiliser les résidences d'étudiants modernes et confortables à un coût très modeste ou pourront profiter de la formule AGRICO-TOUR où des fermes aménagées spécialement en fonction du tourisme agricole offrent le gîte, la pension et l'air pur. Naturellement plusieurs terrains de camping sont aussi à la disposition des biennalistes.

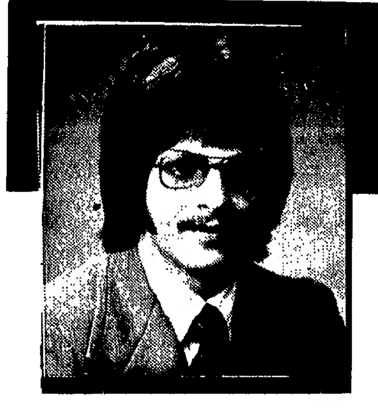
Assistance financière

Dans le but d'obtenir une véritable représentation des diverses communautés francophones du pays, l'ACELF a obtenu des autorités gouvernementales une subvention spéciale destinée à couvrir une partie des **frais de transport** d'un certain nombre de délégués handicapés par la distance et les moyens financiers de leur organisme: si votre organisme est de ceux-là, adresser votre demande au Secrétariat de l'ACELF.

Pour information et inscription:

Secrétariat Général de l'ACELF,
980, Chemin Saint-Louis,
Sillery, Qué.
(418) 681-4661

Franco-Saint-Paul



Le Cercle Dramatique présente "La Fugue de Léonard"

Le Cercle Dramatique de St-Paul est encore à l'oeuvre avec la la pièce de théâtre "La Fugue de Léonard", comédie en 3 actes de Pierre Thareau.

Mme Louise Amyotte interprétera le rôle de Hermance, tante de Mireille, une vieille fille acariâtre. Sylvia Van Brabant jouera le rôle de Mireille, une jeune fille moderne dont la franchise est parfois déroutante. Pierre Fagnan interprétera le rôle de Tatave, un jeune bandit. M. Laurier Joly jouera le rôle d'Albert, un cabaratier paresseux et insouciant.

Cette comédie sera à l'affiche les 17 et 18 avril à St-Paul et les 19 et 20 avril au Collège St-Jean à Edmonton.



Louise Amyotte



Louis Joly



Sylvia Van Brabant

Candidates au titre de "Mlle Cabane à Sucre"



Lise Belliveau



Suzelle Larochelle



Louise Hébert

25e anniversaire de prêtrise du Père L.-P. Roy

Le tout s'est déroulé à Saint-Paul. Le Père Colin Levangie représentait la province.

Lors de la réunion annuelle des prêtres du diocèse de St-Paul, monseigneur Raymond Roy présida la concélébration dans la chapelle du Centre diocésain. Il était assisté du Père L.-P. Roy, et d'une trentaine de concélébrants. L'évêque de St-Paul invita tous les prêtres du diocèse à célébrer et proclamer leur prêtrise afin de promouvoir les vocations. Vers la fin de l'Eucharistie, monseigneur Fernand Croteau, curé de Bonnyville, au nom du diocèse, remercia le jubilaire pour ses 17 ans de service dans le diocèse et lui fit une présentation.

Le Père Levangie, au nom de la province, insista sur l'aspect missionnaire auprès des Indiens et remercia les Pères qui se donnent encore à la tâche. Tout s'est très bien terminé par un souper tout fraternel.



ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD.
1504 CAMBRIDGE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R8 429-7581

RAYMOND POULIN TEL: 432-7324
LAURENT ULLIAC TEL: 489-1671
RENE BLAIS TEL 466-9872

Pour tous vos besoins immobiliers, Achats, Ventes, Investissements, Signalez le numéro 429-7581..

L'A.C.F.A. REGIONALE DE ST-PAUL VOUS INVITE AU

Grand rallye et Cabane à sucre

les 4, 5 et 6 avril

VENDREDI le 4 avril à 9h.30 p.m.:
- Cabaret au Centre Culturel avec l'orchestre de Ghislain Bergeron
- Prix: $2.50 par personne

SAMEDI le 5 avril à 9h.00 a.m.:
- Rallye à l'Ecole Racette
- Le dîner sera servi à l'Ecole Régionale
- Thème de l'après-midi: L'Education française dans nos écoles

8h.00 p.m. à l'Ecole Racette:
- Concert de danses folkloriques
- Prix d'entrée: Adultes: $1.00 Etudiants: $0.50

DIMANCHE le 6 avril de 1h.30 p.m. à 10h.00 p.m.
- Cabane à Sucre au Centre Récréatif
- Course en raquettes - Sciage de la Pitoune - Martelage de clous - Artistes - Tire
- Souper - Fanfare - Danse et Couronnement de Mlle Cabane à Sucre

Soyez des nôtres, ça en vaut la peine!

- Entrée: Adultes: $2.50 Moins de 18 ans: $1.00 Moins de 10 ans: $0.50
Famille (maximum): $10.00

Procès à Jésus

Une pièce difficile qui s'accommode mal de la médiocrité

par Evelyne Foex-Olsen



Maurice Arpin, dans le rôle difficile de David (Photo: Publicitec)

Si je n'ai pas été convaincue par PROCES A JESUS, dernier spectacle de la saison monté par le Théâtre Français d'Edmonton, la faute n'en est ni à son metteur en scène, ni à ses acteurs. Pièce ambitieuse mettant en question l'identité de Jésus de Nazareth et réunissant sur scène une vingtaine d'interprètes, l'oeuvre de Diégo Fabbri demande pour être convaincante et toucher le spectateur une mise en scène et une interprétation solides. Ne blâmons donc pas le T.F.E. d'avoir été dépassé par l'événement: PROCES A JESUS se révèle être une pièce écrasante pour un théâtre amateur.

Ecrit en 1955 par l'auteur dramatique Italien Diégo Fabbri, le propos de PROCES A JESUS est, comme l'indique le titre, de refaire 2000 ans après, le procès de Jésus de Nazareth. Ce procès est mis en scène chaque soir par une famille juive en quête d'une réponse à la question suivante: Jésus a-t-il été condamné justement ou injustement suivant la loi hébraïque? En fait la question réellement posée par l'auteur dans son oeuvre est celle-ci: Jésus de Nazareth est-il ou n'est-il pas le Christ? Question fondamentale qui remet en question 2000 ans de chrétienté. Un beau sujet de réflexion spirituelle mais aussi une oeuvre forte et bien construite, quoique un peu naïve dans sa démarche.

La mise en scène de PROCES A JESUS a été assurée par Richard Mageau qui a eu la lourde tâche de diriger plus de 20 acteurs (24 exactement). Je n'insisterai donc pas sur les quelques faiblesses de la mise en scène, mais déplorerai tout de même, en ce qui concerne le décor la présence d'une tribune massive au milieu de la scène qui me cachait la moitié des témoins au procès. Le recrutement des 24 interprètes n'a pas dû se faire sans difficultés (j'ai entendu dire qu'il y a même eu une défection en dernière minute) aussi n'est-il pas surprenant que le jeu des acteurs se soit révélé très inégal.

Parmi le public: *quelques interprètes* se sont montrés assez faibles, notamment Piotr Nowinski dans le rôle de l'intellectuel qui manquait totalement de conviction, et Gilles Paquette (l'enfant prodigue); par contre Dollard Desmarais (le prêtre) s'est tiré d'affaire avec honneur, ainsi que Doris Friolet dans le personnage de La Fille, interprété avec un naturel qui a suscité l'adhésion amusée des spectateurs.

Parmi les témoins, mentionnons Norman Fontaine (l'apôtre Pierre) et Diane Saint-Pierre (Madeleine) qui ont créé des personnages vraisemblables. Les autres témoins se sont montrés soit passables, soit très faibles. Notons dans l'ensemble une tendance à la récitation (monotonie du débit) ou au chant (cette dernière tendance est marquée chez Jean Gariépy qui interprétait Caïphe). Ces remarques sont également vraies pour les acteurs composant le public.

Par contre les interprètes du Tribunal se sont dans l'ensemble bien défendus dans leurs rôles respectifs: citons Guy Pariseau assez convaincant dans le rôle d'Elie, président du tribunal, Claire Duteau qui a rendu avec sensibilité (et quelques maladresses sans conséquences) le personnage exigeant de Sara. Maurice Arpin qui avait un rôle difficile nous a donné un David naturel et juste.

Pour terminer, rappelons qu'en raison des fêtes de Pâques, les représentations de PROCES A JESUS ne suivront pas le cours normal des spectacles du T.F.E. Les représentations de fin de semaine seront remplacées par les mardi 25, mercredi 26 et vendredi 28 mars.



Laurent Johnson dans le rôle de Judas (Photo: Publicitec)

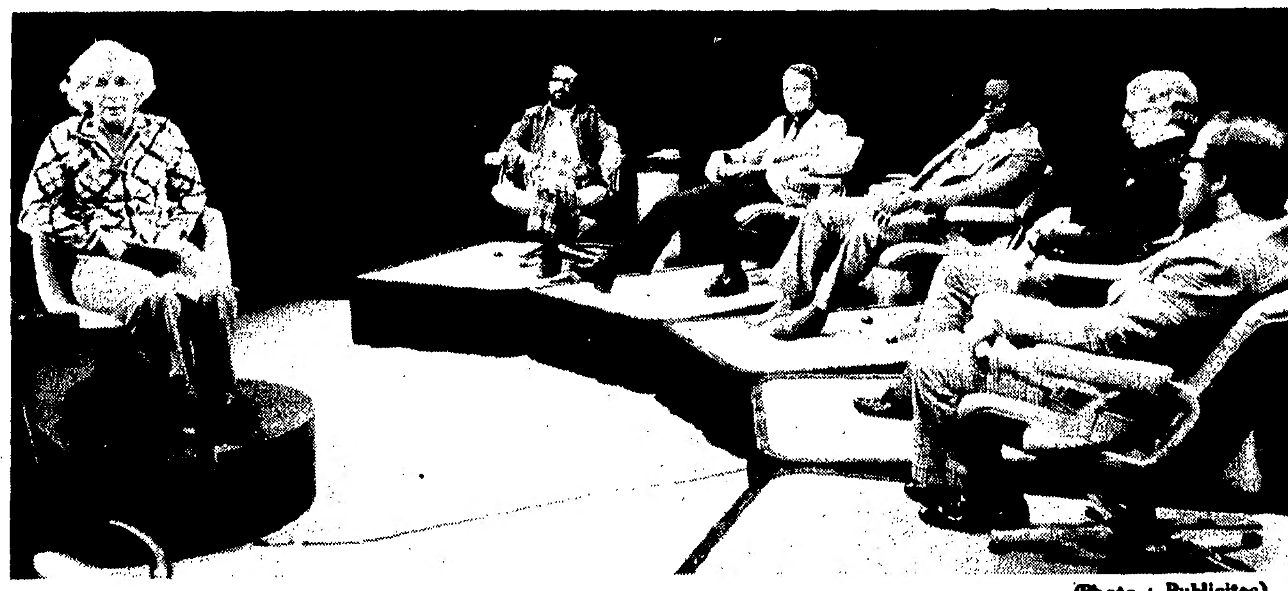
FORUM le 31 mars

CBXFT, la télévision de Radio-Canada, vous offre FORUM une série présentement à l'horaire, les lundis à 19h.00

31 mars Le bilinguisme

7 avril La peine de mort

FORUM sur le bilinguisme à 19h.00 le 31 mars



(Photo : Publicitec)

Cette émission, animée par MADELEINE MONOD est une réalisation de BERNARD PICARD. Participeront à cette émission: Richard Majeau, Jim Jones, Ousmane Silla, Peter Dyck et Alain Nogue.



Société Radio-Canada

CBXFT
Canal 11
Cable 12

Forever Yours, Marie-Lou

Un Tremblay travesti mais tellement émouvant

par Jean-Marcel Duciaume

Pourquoi ne pas l'admettre d'emblée, nous avons vu en "Forever Yours, Marie-Lou (A toi pour toujours, ta Marie-Lou)" de Michel Tremblay, présentement à l'affiche du Citadel Theatre, le plus émouvant, le plus sobre et le mieux fini des spectacles qu'il nous a été donné de voir à Edmonton cette année. Et Dieu sait qu'il y en eut d'excellents: "L'oncle Vania" de Tchekhov au Citadel, le "Sticks and Stones" de Reaney et la création de "The Injured" au Studio Theatre, pour ne nommer que ceux-là.

C'est plein d'espoir, mais non sans scepticisme, que j'arrivais au Citadel. Car il faut le dire, je voue à Tremblay, dramaturge, un culte quasi-aveugle; ce qui explique mes craintes que chez lui la "traduction" ne devienne "trahison". Mais il n'en est rien, car Bill Glassco (tout poète qu'il est) et John Van Burek s'ils n'ont réussi à rendre la violence du "joual" dans ce qu'il a de dépossessif, d'aliénant, d'intraduisible donc, ils en ont toutefois rendu la vulgarité, l'indécence et surtout l'inarticulé. De Tremblay, ils nous ont donné l'esprit et le génie.

Pour comprendre Tremblay, peu importe ce qu'il dit lui-même de sa pièce et qu'on nous rapporte au programme: il n'y a pas double fabulation, il n'y a pas de double niveau conduisant au politique, mais véritablement tragédie sur le plan humain, anéantissement de l'être humain, anéantissement de l'être social qu'est la cellule familiale... c'est là ce qu'il faut comprendre et vivre l'espace du spectacle.

Le génie de Tremblay, c'est justement cette appréhension de l'humain, cette saisie sur le vif de l'être humain au point zéro de son existence. La pièce raconte l'impossibilité pour l'être humain de se réaliser en raison de l'ignorance crasse qui l'habite, de l'infortune dans laquelle il se trouve, de l'éducation reçue, de l'incapacité qu'il a de se changer et de changer le monde dans lequel il vit. Aussi, la situation qui prévaut pour Manon et Carmen après la mort (meurtre et suicide) de ses parents ne constitue-t-elle qu'une paraphrase de cette existence antérieure. Quand Carmen arrive du "Rodéo", boîte de nuit où elle s'est réfugiée il y a dix ans pour y chanter ses chansons "western" et qu'elle vienne chez sa soeur vivant en réclusion dans la maison familiale depuis dix ans, depuis la mort de ses parents, l'on sait qu'elle échouera à sortir sa soeur du trou. Le retour au passé, l'intervention des parents, de Marie-Louise et de Léopold, ne pourra que dresser les uns contre les autres les membres de la famille, inventer le merdier dans lequel chacun d'entre eux s'enfonce et dont ils ne pourront sortir que par la mort (Léopold et Marie-Louise) ou l'évasion (Carmen). Le malaise fondamental, c'est la solitude: dans la vie on est seul, en famille on est seul et comme le dit Marie-Lou, le pire, le plus cruel c'est d'être seuls ensemble, le père est seul, la mère est seule, les enfants sont seuls et tous ensemble ne peuvent que souffrir de cette solitude qui les conduit à l'idée du martyr


Frances Hyland dans le rôle de Marie-Lou

C'est là qu'intervient, dans l'oeuvre de Tremblay, le traumatisme initial, car il faut bien l'admettre, tout cela repose sur le maladif. Et je crois que cela commence essentiellement chez Marie-Louise dont le traumatisme est sexuel. Elle fonce dans le mariage pour échapper à la promiscuité, à la misère, pour mieux créer son univers, son petit nid d'amour. Du sexuel, sa mère ne lui avait dit qu'une chose: il s'agissait de faire "son devoir" et quand l'homme approcherait, il fallait fermer les yeux, se tenir raide comme une planche et attendre que cela s'achève. Ainsi s'est déroulée cette première nuit à deux. Léopold ne connaissait guère mieux et pour passer ce mauvais moment, il compta sur la boisson ce qui fait qu'une fois servi il s'endormit aussitôt. Et dès lors, la haine s'est installée entre eux, la haine de la vie, de l'amour et des enfants. Pour Léopold, il y a un deuxième traumatisme: la peur de devenir fou comme tous ceux de sa famille, crainte qui ne peut qu'augmenter avec la déshumanisation du travail où il devient l'un des mécanismes de la machine qui chaque jour lui dicte ce qu'il faut faire et le pousse à la taverne, seule échappatoire. Pour Carmen, il s'agit d'échapper au destin, alors que pour Manon il s'agit de l'auto-punition, l'automutilation afin de se faire martyre tout comme la mère et d'expier pour tous dans la joie sadomasochiste.

Le génie de Tremblay, c'est encore d'orchestrer tout ce drame sur scène comme s'il s'agissait d'une composition musicale, introduisant l'harmonie là où il n'y avait que désaccord. Les comédiens-personnages sont tous à la fois présents en scène, mais chacun ayant son lieu (la taverne pour Léopold, le salon pour Marie-Louise, la cuisine pour les filles), et leurs répliques s'entrecoupent comme s'il s'agissait de variantes sur un seul thème. On ne peut représenter de façon plus magistrale cette incommunication entre les êtres, que de les séparer ainsi dans l'espace et dans le temps, leurs voix ne se rejoignant que dans la rupture, que par l'écho... qu'à travers les portes; la rencontre ne s'effectuant que dans la mort, d'où le symbolisme de la dernière scène où pour la première fois en une heure et demi Léopold et Marie-Louise se font face et se voient.

Tout cela se trouve chez Tremblay, mais tout cela Eric Steiner a su le lire et le traduire dans une mise-en-scène superbe de sobriété et de justesse. Aucun mouvement, mais une concentration réelle dans le jeu sur l'émotivité, sur la transposition visuelle du drame de chacun des membres de la famille. La force de Steiner c'est d'avoir su obtenir des comédiens qu'ils traduisent l'indicible, qu'ils aillent au fond de l'expérience du mal en eux sans le secours de l'inutile. Steiner sait se servir de l'humain ce qui est la marque d'un excellent metteur-en-scène.

Frances Hyland (Marie-Louise) m'est apparue comme une grande comédienne. Non seulement elle a un talent indubitable, mais surtout une grande intelligence et une sensibilité qui lui permettent de donner corps à l'angoisse, à la solitude et à la haine de Marie-Louise au-delà de tout espoir. Elle maîtrise parfaitement l'évolution des sentiments ressentis par le personnage, passant de l'agacement au désespoir, de l'indifférence à la haine, dosant juste ce qu'il faut de larmes ici, de rire hystérique là sans que jamais l'on puisse se dissocier de cette âme morte.

Mina Erian Mina excelle également dans le rôle de Léopold. Il est peut-être difficile d'imaginer ce personnage sous les traits de quelqu'un d'autre que Villeneuve, le créateur montréalais du rôle tant ce dernier a une gueule qui ne nous revient pas. Toutefois l'on admire dès l'entrée dans la salle le type ouvrier de Monsieur Erian Mina. Il joue Léopold avec une grande maîtrise, épousant les peurs, les frustrations et la violence de ce dernier sans toutefois aller au delà du vraisemblable. Mina fait, à juste titre, de Léopold un personnage pitoyable et tragique à part entière, et à tout point comparable à Marie-Louise.

Karen Austin interprète Manon (quoiqu'en dise le programme, qui nous l'espérons aura été corrigé puisqu'il intervertissait les rôles de Manon et de Carmen) avec un certain réalisme mais qui frise parfois la monotonie. La folie de Manon est rendue par Ms Austin toute en douce alors qu'elle devrait parfois verser nettement dans la violence... ce n'est peut-être là que question d'interprétation et de nuance. Nous avons quand même bien aimé l'aspect "petite fille" de sa composition.

Le rôle de Carmen a été confié à Elan Ross Gibson qui en donne un rendement fort satisfaisant aussi. Elan rend très bien l'ambiguité du personnage affichant la certitude alors qu'elle souffre et se cherche autant que les autres. Elle atteint au cours du "flashback" alors qu'elle n'a pas un seul mot à dire à un écroulement physique du personnage au bord des larmes que j'ai trouvé à la fois naturel et émouvant. Je ne saurais lui reprocher que son attitude un peu trop "cowgirl-call girl" du début parce que trop caricaturale.

Le spectacle dans l'ensemble atteint presque la perfection formelle et cela dépend aussi de la conception visuelle du milieu confiée à Philip Saver. Là encore, sobriété d'abord et avant tout. Le décor est stylisé au maximun, dressant les aires de jeu nécessaires, s'appuyant sur un symbolisme discret pour souligner la fatalité au moyen de l'utilisation de chaînes dans le dessin des faux murs.

Une très belle production d'une très grande pièce canadienne à voir sans faute au Citadel Theatre où elle se poursuit jusqu'au 19 avril.



Société Radio Canada

Les élections provinciales

Le 26 mars - de 20h.30 à 22h.

Notre équipe de journalistes au complet, avec la collaboration de recherchistes, des annonceurs et d'une équipe nombreuse de messagers, vous apporte les tout derniers résultats des élections provinciales albertaines

Pourquoi pas?

à compter du 1er avril 1975

Une émission dédiée à la femme canadienne-française dans le cadre de l'Année internationale de la Femme. Co-animation: Chantal Taylor et Lise Massicotte

A l'horaire:

MARDI 1er avril:	Anne Weill, correspondante de France-Presse à l'ONU Paule Ste-Marie, Ottawa
MERCREDI 2 avril:	Quoi faire pour l'A.I.J.
JEUDI 3 avril:	Sondage sur l'A.I.J.
VENDREDI 4 avril:	Tour de terre
LUNDI 7 avril:	Thérèse Casgrain, sénateur
MARDI 8 avril:	Bill Omnibus
MERCREDI 9 avril:	Diane Lemire, "Women's Place"

Participez au concours du million

Ecrivez-nous, en identifiant l'un des commanditaires qui participent au Concours du Million. Nous donnons autant de billets de loterie qu'il y a de commanditaires... autant de chances de gagner lors du prochain grand tirage du Million olympique.

Nos commanditaires:

Canada Safeway - Queen City Meat Supply - Jack & Jill - Edmonton Supply - Le Chateau Lacombe - Morris Furs - Waterloo Motors - I.G.A. Food Supermarkets - Dittrich Men's Shop - Northern Paint Co. - Canada Packers - Edmonton Motors - Inn-On-Whyte - Lord's Ltd - Trute Perfect Furriers - Stedelbauer Chevrolet-Oldsmobile - Sahara Theatre Restaurant - W.W. Arcade - Turnbull Motors - National Music -

Ecoutez bien, à toute heure du jour, les messages de nos Commanditaires... Participez au Concours du Million!

Ecrivez à: CHFA "Concours du Million", C.P. 555, Edmonton, Alberta T5J 2P4

680 - CHFA

"EN TANT QUE FEMMES..."

D'un bout du pays à l'autre

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine a publié un pamphlet sur la législation intitulé "Laws in Alberta". Cet ouvrage souligne entre autres les législations concernant la famille, le mariage et les droits de la personne de même que le système judiciaire. Vous pouvez l'obtenir gratuitement en écrivant à: Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Pièce 424, Palais législatif, Edmonton (Alberta) T5K 2B6. Téléphone: 229-3970.

Le gouvernement de la Saskatchewan mettra $80,000 à la disposition de projets pour l'Année internationale. Des subventions seront accordées à des groupes ou des individus qui ont un projet spécial pour l'Année. Des concours littéraires seront organisés dans les secteurs scolaires afin de sensibiliser les étudiants à la situation de la femme. Enfin certaines sommes sont réservées pour défrayer la participation des déléguées à des conférences nationales.

Un projet de loi en première lecture est destiné à modifier l'Acte de statistiques vitaux afin de permettre aux parents de donner les deux noms de famille à leurs enfants. L'Alberta serait la seule province à légaliser l'usage de noms composés.

Le rapport de la conférence nationale sur "la femme et le sport" est disponible au Ministère de la santé nationale et du bien-être, Direction générale, Sport amateur et santé, Immeuble "The Journal", 365 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0X6. Plus qu'un compte-rendu de la conférence, ce document trace aussi les grandes orientations et les plans d'action pour améliorer le développement physique et la santé des femmes au Canada.

Le Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique a institué un Comité provincial provisoire chargé d'étudier la discrimination fondée sur le sexe dans le système d'éducation. Le mandat comprend entre autres: un examen du matériel éducatif, un travail auprès des éditeurs pour la révision des manuels et textes éducatifs, l'étude des correctifs à apporter dans le système scolaire pour que disparaisse toute discrimination. Le comité a rédigé un guide sur l'égalité des sexes intitulé "Equal Treatment of the sexes" à l'intention des parents et des éducateurs. Renseignements: Conseiller spécial sur la discrimination fondée sur le sexe dans le système scolaire, Ministère de l'éducation, 1595 ouest, 10e avenue, Vancouver (C.B.) V6J 1Z8.

Le Conseil du Statut de la Femme de l'Ontario a préparé un tract et une affiche intitulé "About face: Towards a positive image of women in textbooks". Cette brochure veut sensibiliser les enseignants et les parents aux stéréotypes dans les manuels scolaires. Ecrivez au: Conseil du Statut de la Femme de l'Ontario, 3e étage, 801, rue Bay, Toronto (Ontario) M5S 1Z1.

La Fédération de l'Association des enseignantes de l'Ontario prépare un film pour l'Année internationale sur l'histoire des droits de la femme au Canada. Beryl Fox dirige l'équipe de production. Ce documentaire étant d'intérêt national, la Fédération serait heureuse de recevoir toute information relative à des photos ou matériel visuel disponible. Renseignements: Jean Cochrane, FWTAO, 3e étage, 1260, rue Bay, Toronto (Ontario) M5R 2B8.

Un festival de "la femme et les arts" est en voie d'organisation à Toronto. Il est prévu pour l'été. On demande des volontaires. Veuillez communiquer avec: Gloria Heller, Coordonnatrice du comité de planification, Festival de la femme et des arts, 21, rue McGill, Toronto (Ontario) M5B 1H3. Téléphone: 366-0331.

Un groupe de femmes autochtones "The Voice of Alberta Native Women's Society" a eu la bonne idée de reproduire dans la plus pure tradition artisanale indienne la colombe stylisée, symbole de l'A.I.F. choisi par les Nation-Unies. Epingles: deux grandeurs (1 1/2"X1 1/4") ou (3"X2 1/2"). Renseignements: Bertha Clark, VANWS, Pièce 24, 9902, avenue MacDonald, Fort McMurray, Alberta. T9H 1F6.

Changements aux prestations de maternité

La Loi actuelle prévoit le versement de prestations pendant une période de 15 semaines seulement, commençant huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement et se terminant six semaines plus tard après la semaine de la naissance. Les modifications proposées permettent plus de latitude de sorte que les prestations de 15 semaines, commençant huit semaines avant la date présumée de l'accouchement et allant jusqu'à 15 semaines après l'accouchement.

Cette mesure permettra à la femme de prendre la plus grande partie de son congé après la naissance de l'enfant. Cette disposition éliminera les problèmes administratifs qu'engendrait la difficulté de prévoir la semaine de l'accouchement.

Le gouvernement continuera à prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer les dispositions discriminatoires contenues dans les textes de loi en vigueur. Des modifications sont prises pour assurer l'égalité des sexes dans le cadre du Régime de pensions du Canada et pour, refondre la loi sur la citoyenneté canadienne. Enfin, un projet de loi sera déposé dans le but de créer une Commission fédérale des droits de l'homme, et des modifications seront apportées au Code criminel relativement aux procès pour viol et autres crimes d'ordre sexuel.

Toutes ces mesures sont conformes à la politique du gouvernement qui vise à assurer l'égalité de traitement tant aux hommes qu'aux femmes, et font partie du programme du gouvernement pour l'Année internationale de la femme.

Films et discussion sur la femme à la Bibliothèque Centrale

Une série de programmes sur la femme, différents sujets sur la libération et sa place dans la société seront offerts au cours du mois d'avril à la Bibliothèque Centrale d'Edmonton. Ces programmes auront lieu à 8h.00 p.m. tous les jeudis jusqu'au 29 avril.

Le 1er avril, des films seront présentés et une discussion suivra concernant la femme à la maison et les alternatives existantes. Les films présentés seront "Would I ever like to work", "Mothers are people" et "Like the trees".

Ce programme aura lieu au théâtre. Tous sont bienvenus. L'entrée est gratuite.

Mètrisez-vous

"Les petites choses en disent long"

Est-ce que 120 grammes de fromage à la crème suffisent pour préparer la sauce trempette de fantaisie pour la fête de ce soir? Est-ce que 500 grammes de sucre combleront vos trois plus beaux suciers? Si ces questions vous surprennent quelque peu, ne vous en faites surtout pas. Se rappeler ceci: 28 grammes représentent environ une once. Ces questions font ainsi référence à un paquet de 4 onces de fromage en crème et à une livre de sucre. La solution de ces problèmes est alors plus facile puisque les onces et livres nous sont très familières. Toutefois, la conversion au système métrique se fera graduellement avec un peu de pratique.

Se rappeler également qu'un kilogramme représente 1000 grammes ou 2.2 livres. Ainsi, un rôti de 2 kilogrammes pèseraient environ 4 1/2 livres.

Pourquoi ne pas convertir des poids familiers d'onces et de livres en grammes et en kilogrammes. Par exemple, combien de kilogrammes pesez-vous?

Institutrice demandée à Calgary

Le Jardin d'enfants Ste-Famille demande une institutrice expérimentée pour septembre 75. Enseignement en français pour enfants d'âge préscolaire.

Envoyez un curriculum vitae au:

Comité d'éducation de la Société Franco-Canadienne de Calgary,
203, 223 - 12e avenue S.O.,
Calgary, Alberta T2R 0G9

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 28 mars

M. Georges LANCTOT, Girouxville
M. Denis LAVOIE, St-Isidore
M. André REMILLARD, LaCorey

SAMEDI, le 29 mars

M. Louis BOURBEAU, Hinton
M. Laurent FORSEILLE, Guy
Mlle Lucie GAULIN, Edmonton
M. Marc Aurèle LEPAGE,
Mme Marjorie LEVESQUE, Falher
M. Alphonse SCHAUB, Drayton Valley
Soeur Marie Oliva de Jésus, f.j., Edm
M. Pierre TREPANIER, Bonnyville

DIMANCHE, le 30 mars

M. Julien J. BOUCHER, New Sarepta
Soeur Thérèse DESNOYERS, f.j., Edm.
Soeur Claire DUTEAU, a.s.v., Edmonton
Mlle Mariette HOGUE, Ottawa, Ontario
M. Gérard LEBRUN, Sherwood Park
M. Florent LEPINE, Edmonton
M. Abel OUELLET, Tangente
M. Jean Paul ROY, St-Albert

LUNDI, le 31 mars

M. André BEAUDOIN, Slave Lake
R.P. Joseph FORGET, o.m.i., Falher
M. Clément GOSSELIN, Norvège
M. Emile JEAN, Lafond
M. Gilbert MAHE, St-Vincent
M. Charles VINCENT, Bonnyville

MARDI, le 1er avril

Mme Lorraine BEAUDOIN, Falher
M. Alfred CANUEL, McLennan
M. Lucien CHAPUT, Tangente
M. Normand J. LETOURNEAU, Legal
M. Gérard PLOUFFE, St-Paul
Soeur Rose-Marie SABOURIN, f.j., Lewistown, Montana

MERCREDI, le 2 avril

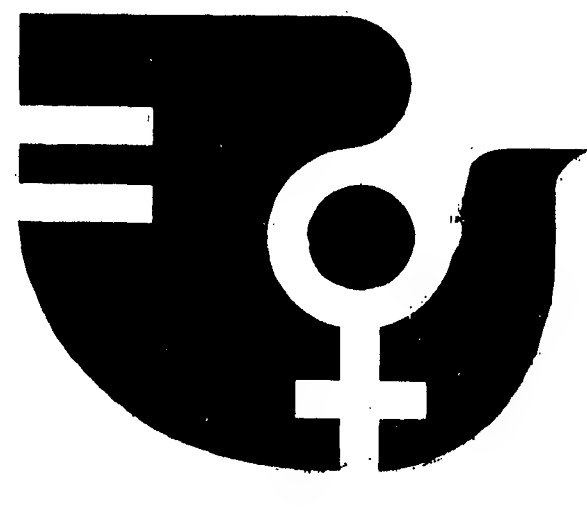
M. Marcel GARANT, Donnelly
M. Lucien HEBERT, Bonnyville

JEUDI, le 3 avril

Mme Gabrielle JOHNSON, Guy
M. Raymond LAVOIE, Peace River



C'est dans l'esprit de l'année internationale de la femme que CBXFT vous offre l'émission PORTRAITS DE FEMMES. Chaque lundi, dans le cadre de l'émission Actualités 24, nous vous invitons à rencontrer avec nous une personnalité franco-albertaine. Nous chercherons aussi à connaître ses pensées sur le statut de la femme dans notre société. Hélène Narayana anime ces émissions réalisées par Michèle Grégoret et Bernard Picard.





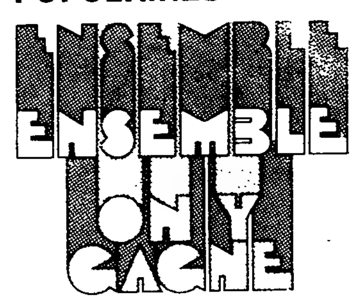
Société Radio-Canada

CBXFT
Canal 11
Cable 12

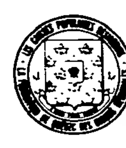


LES INSTITUTIONS DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

LE 6 DÉCEMBRE 1900, ALPHONSE DESJARDINS FONDAIT À LÉVIS LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT EN TERRE D'AMÉRIQUE. LES GENS DE CHEZ NOUS ONT COMPRIS L'IMPORTANCE DES CAISSES POPULAIRES. ILS ONT CONTRIBUÉ LARGEMENT À LEUR EXPANSION AINSI QU'AU REGROUPEMENT DES INSTITUTIONS DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES. LES CAISSES POPULAIRES ET LES INSTITUTIONS CONSTITUENT LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS.



Aujourd'hui 3,200,000 Québécois sont membres des Caisses populaires Desjardins. Ils témoignent de la solidarité coopérative.



LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

1,261 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 10 UNIONS RÉGIONALES, 6 INSTITUTIONS, PLUS DE 3,150,000 MEMBRES

Les Caisses populaires Desjardins, institutions autonomes, se sont associées sur le plan régional pour former les Unions régionales en vue de promouvoir leurs intérêts communs. Les Unions régionales, elles aussi autonomes, se sont unies sur le plan provincial pour former en 1932 la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. En vertu de la loi 80 adoptée le 23 décembre 1971, les Institutions Desjardins sont membres de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Le siège social de cette Fédération est situé au 150, avenue des Commandeurs, à Lévis.

POINTS SAILLANTS 1974	
Encaisse	$ 327,467,000
Placements	1,152,679,000

PRÊTS EN COURS	
— 525,000 prêts personnels	851,969,000
— 172,000 prêts hypothécaires	1,672,120,000
— Prêts aux corps publics	122,212,000
Capital social	322,320,000
Épargne en dépôt	3,702,655,000
Patrimoine	163,304,000
Actif consolidé	$4,308,955,000



LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

FONDATION — 1944

La Societe d'Assurance des Caisses Populaires compte maintenant plus de 500 employes et transige avec plus de 1000 courtiers d'assurance a travers la province de Quebec Ceci en fait l'une des plus importantes compagnies tant au Quebec que dans tout le pays

La S A C P est l'une des rares compagnies a souscrire des risques partout dans la province répondant ainsi au voeu de ses fondateurs qui désiraient offrir toute la gamme des services d'assurance a tout le peuple quebecois

POINTS SAILLANTS — 1974	
Volume-primes brut	$52,880,000
Sinistres bruts	$36,702,000
Ratio	69 4%
Volume-primes net acquis	$32,821,000
Sinistres nets	$24,419,000
Ratio	74 4%
Actif	$40,532,000

AUGMENTATIONS	
Primes brutes	$11,503,000 — 27 8%
Sinistres bruts	$10,415,000 — 39 6%
Actif	$ 5,222,000 — 14 7%



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

FONDATION — 1948

L'ENGAGEMENT, UN MODE DE VIE

La nature même de nos activites porte le signe d'un engagement celui de respecter chacune des clauses des contrats d'assurance ou de rentes que nous avons emis

Cela suppose que nous soyons pleinement conscients de notre engagement qui s'échelonne generalement sur plusieurs annees et qui nous commande de gerer les fonds dont nous avons la garde dans le meilleur interêt de ceux qui nous ont fait confiance

De la le theme que nous avons voulu mettre particulierement en lumière cette année «L'engagement, un mode de vie a l'Assurance-Vie Desjardins»

POINTS SAILLANTS — 1974	
Actif	$ 138,208,000
Investissements en valeurs mobilieres	75 825,000
Prêts hypothécaires	45,861,000
Provision technique	68,619,000
Fonds de reserve et avoir des assurés	10,361 000
Revenus de primes	61,318,000
Revenus nets de placements	6 574,000
Prestations	34 709,000
Dividendes et ristournes	8 387 000
Assurance-vie en vigueur	5,602 762,000



LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

FONDATION — 1901
ACQUISITION — 1962

Le siege social de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, est situe au 152 est, rue Notre-Dame, a Montréal

SERVICES ET RÉGIMES OFFERTS
par l'entremise de ses representants, La Sauvegarde offre
aux individus,
aux familles,
aux groupes

- les assurances-vie et rentes individuelles
- les assurances collectives vie, accident-maladie, salaires et les regimes de rentes
- la gestion de caisses de retraite
- les Fonds Desjardins de
  - — Fiducie du Québec
  - — Placements Collectifs Inc

LES POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les opérations	
Total des revenus de l'annee	$ 32,359,000
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes	23 476 000
Revenus nets d'interêts, dividendes et loyers	7 725,000
Sommes payees ou attribuees aux assures	23 554 000
Ristournes aux assures ou d'expérience	2,212 000
Revenu de l'annee avant taxes et impôts	1,497 000
Revenu net de l'annee	545 000
LE BILAN	
Actif	128 815 000
Engagements	
• Reserve mathematique et autres montants attribues aux assures	108,361 000
• Capital et surplus	17,594 000
Le portefeuille des assurances	
Total des assurances et rentes en vigueur	1 794 084 000
Repartition	
• assurances et rentes individuelles	629 213 000
• assurances et rentes collectives	1 164 871 000



LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

FONDATION — 1940
ACQUISITION — 1963

La Securite fait des affaires d'assurance generale dans les 10 provinces canadiennes

Le siege social est situe au 1259 rue Berri, a Montréal

POINTS SAILLANTS 1974	
Actif	$20,429 345
Volume-primes	22,032,156
Sinistres encourus	16 432 493

AUGMENTATION	
Actif	10 44%
Sinistres encourus	44 37%

ASSURANCES

Incendie et branches connexes — risques multiples — transports terrestres — biens personnels — biens immobiliers — automobile — vol — cautionnements — bris de glaces — responsabilite civile — responsabilite patronale — marine



FIDUCIE DU QUÉBEC

FONDATION — 1962
ACQUISITION — 1963

La Fiducie du Quebec a franchi, en 1974, une etape importante de son evolution Cette etape a ete marquee par plusieurs evenements majeurs dont principalement une augmentation substantielle de la capitalisation de la Fiducie et son changement de nom

BIENS ADMINISTRÉS

Il est a souligner que le volume des biens administres est passe de $300 millions a un milliard en l espace de 4 ans

COURTAGE IMMOBILIER

Les ventes d immeubles par son entremise ont atteint $93 millions, soit une augmentation de $30 millions sur l an dernier

FAITS SAILLANTS	1974 millions $	1973 millions $	Augmentation %
Actif total de la Societe	291 2	275 6	5 7
Biens administres	1004 9	904 6	11 9
Hypotheques detenues	213 2	210 0	1 5
Depôts garantis	268 9	264 4	1 7
Fonds mutuels	47 7	62 0	(23 1)
Volume des ventes Courtage immobilier	93 0	57 0	63 2



ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

FONDATION — 1963

L'Association Coopérative Desjardins fut constituee en 1963, en vertu de la loi des Associations coopératives

Ce sont les Caisses populaires, les Unions régionales et les Institutions du Mouvement qui en détiennent le capital social

L'Association Coopérative Desjardins agit donc pour ses membres comme société de gestion et, a ce titre, detient la propriéte de la Société de Gestion d'Aubigny, de La Sécurite, Compagnie d'Assurances générales du Canada, et de la Fiducie du Quebec Par l'entremise de la Société de Gestion d'Aubigny, l'Association Cooperative Desjardins possède la presque totalité des actions de La Sauvegarde

De par son statut de propriétaire, l'Association Coopérative Desjardins est normalement appelée a exercer une surveillance sur les opérations et la direction des entreprises qu'elle regroupe

Au cours de l'annee 1974, des progrès sensibles ont eté enregistrés dans les operations financières des organismes contrôles par l'Association Cooperative Desjardins, comme en témoignent les chiffres publies pour chaque organisme, dans le present document

Actif	$13,600,000

SERVICES OFFERTS

Épargne — Dépôts garantis — Prêts personnels — Prêts hypothécaires — Plan d'épargne-logement — Inter-Caisse — Assurance-feu-vol — Assurance-ferme — Assurance-automobile — Assurance-responsabilité — Assurance-vie — Assurance-prêt — Assurance-épargne — Assurance-accident-maladie — Assurance-salaire — Rentes viagères — Régimes supplémentaires de rentes — Plan d'épargne-retraite — Fonds mutuels — Règlement de successions — Planification financière — Administration en fiducie — Courtage immobilier

ET DE MULTIPLES AUTRES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES PETITES FERMES

Ministère de l'Agriculture du Canada
Différents endroits au Canada

Traitement $14,054 à $17,935

Le ministère de l'Agriculture du Canada à des postes à pourvoir en gestion agricole dans divers endroits au Canada relativement au Programme de développement des petites fermes. Les candidats choisis travailleront avec le personnel de vulgarisation des ministères provinciaux de l'Agriculture. Certains serviront de conseillers directement auprès de petits agriculteurs qui désirent développer leurs exploitations ou qui sont à la recherche d'alternatives de leurs situations actuels. D'autres apporteront un appui professionnel au personnel extérieur dans leurs fonctions de conseillers et autres activités connexes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Un diplôme universitaire en agriculture est exigé et il faut avoir fait preuve antérieurement, dans l'accomplissement d'un travail, d'une aptitude à obtenir de bons résultats dans les fonctions de vulgarisateur ou de conseiller auprès des agriculteurs.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes; pour d'autres, l'anglais et le français sont essentiels. Dans le cas des postes désignés bilingues, les personnes unilingues peuvent aussi se présenter. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Remplir une formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada AVANT LE 10 AVRIL 1975, aux:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de mentionner le numéro de concours: 5-A-P-007(69) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF, NAVIGABILITÉ

Administra[illegible]adienne des transports aériens
[illegible]sports Canada
Ottawa

Traitement jusqu'à $28;386

On demande un ingénieur principal pour diriger la planification, l'administration et la coordination d'une division chargée de l'élaboration et la mise en application de procédures visant à assurer la navigabilité des aéronefs civils. Les responsablilités du titulaire comprennent entre autre l'approbation de modèles aéronautiques ainsi que des inspections de la navigabilité, de la fabrication et de l'entretien pour l'aviation civile. Le titulaire servira au niveau national de point de contact pour les questions de navigabilité.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en génie d'une université canadienne ou admissibilité à faire partie d'une association d'ingénieurs du Canada. Vaste connaissance des règlements sur la navigabilité des aéronefs civils et des pratiques régissant la conception, la fabrication et l'entretien des aéronefs et des produits aéronautiques. Compréhension approfondie du rôle du ministère des Transports dans la réglementation et la délivrance de licences relatives à l'aviation civile.

Le candidat choisi devrait avoir déjà occupé un poste dans un ou plusieurs des domaines touchant la conception, la fabrication et l'entretien.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ce poste. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Envoyez une formule de "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un curriculum vitae à la demande) et retournez à l'adresse suivante:

PROGRAMME DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours: 74-206-21(69) sur toute correspondance.

Des postes semblables peuvent être remplis à la suite de ce concours

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

L'Association Canadienne-française de l'Alberta

demande

un agent de développement

L'agent de développement travaillera à promouvoir le développement de la jeunesse francophone en Alberta. Il se rapportera à un comité de développement qui sera responsable de l'élaboration des politiques ainsi que des fonctions de l'agent.

FONCTIONS:
- Aider les groupes à identifier leurs propres personnes ressources;
- Développer le leadership;
- Identifier et sensibiliser le groupe aux ressources qui sont disponibles dans le milieu immédiat et sensibiliser les personnes ressources;
- Voir à la [illegible]nation non-dirigée en ce qui a trait aux moyens et aux struc[illegible] de fonctionnement;
- Susciter le développement de mécanismes de communication et de co[illegible]n entre les groupes qui sont compatibles;
- Aide[illegible] s'auto-évaluer à tous les niveaux de dévelo[illegible]
- Présenter [illegible]pport mensuel au comité.

QUALIFI[illegible]TIONS:
- Avoir une connaissance de l'animation;
- Avoir f[illegible]t des études au niveau universitaire en sciences humaines;
- Etre âgé de 20 à 30 ans - féminin ou masculin;
- Avoir une connaissance et avoir été impliqué dans les mouvements de jeunesse;
- Etre disponible à voyager.

ENTREE EN FONCTION: 1er avril 1975

SALAIRE: à négocier selon les qualifications. Dépenses payées.

Les candidats devront soumettre leur demande par écrit et inclure un curriculum vitae à:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
a/s Comité de développement de la jeunesse,
10008 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

On demande à l'A.J.F.

L'AJF est à la recherche d'une personne capable d'assumer les fonctions d'animateur et responsable d'activités diverses de l'association.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- Expérience auprès d'organismes de jeunes

SALAIRE:
Excellent, mais à négocier selon qualifications et expérience

ENTREE EN FONCTION: Immédiate

Prière d'adresser les candidatures avec curriculum vitae à:

AJF, Comité Nord, 2604 rue Central, REGINA, Sask. S4N 2N9

Ménagère demandée

Ménagère demandée 7 jours par semaine. Resterait à la maison - deux enfants d'âge scolaire
Tél.: 467-5758 (renverser les charges pour appels de l'extérieur)

L'école francaise de Calgary

demande pour septembre 1975 institutrices expérimentées pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion. Envoyer curriculum et état de services à:

Mme Louise Rozewicz directrice
1523 - 13 Avenue S.W.
Calgary, Alberta T3C 0T6

Franco-Bonnyville

Gilbert Proulx
Bonnyville tél.: 826-3859

"Snowball Daze 1975," un grand succès

Les responsables du "Snowball Daze 1975" sont enchantés de la participation reçue des gens de la région qui fit du "Snow Daze" un vrai succès.

La fin de semaine débuta par une danse "Hard Time" au gymnase de l'Ecole Elémentaire. Cette danse était organisée par l'A.C.F.A. régionale. Il est regrettable que peu de gens aient participé à cette soirée.

Une courte parade eut lieu le samedi après-midi; on y voyait des "clowns", chars allégoriques, sans oublier les candidates au titre "Mlle Snowball Daze" et M. Bonhomme de Neige.

Durant la soirée le club Kinsmen affronta les Jaycees dans un match de hockey. Ce match a su intéresser plusieurs supporteurs locaux. La soirée se termina par le cabaret "Beer Bash".

On débuta la journée du dimanche par le "skatethon" des Kinsmen. Plusieurs patineurs y participèrent avec succès; mentionnons entre autre Paul Vallée, président des Kinsmen, qui remporta à l'organisation la somme de $1,000 pour ses efforts. Les bénéfices du "skatethon" seront employés pour la construction d'une piscine.

La course de motoneige débuta pendant l'après-midi sur le lac Jessie. Les concurrents parcoururent une piste de 50 milles. Les Kinsmen ont de plus organisé un souper aux fèves au lard. Au cours de la soirée, un comité a jugé les participants au "concours de barbe".

Mlle Suzanne Caouette fut ensuite couronnée "Mlle Snowball Daze 1975".



M. Bonhomme de Neige avec un jeune admirateur



Gagnants du trophée Skatethon: Carmen Fowle, Grant Fowle, Geoffrey Thackory, Yvette Croteau, Kevin Vallée, Paul Vallée. (1ère rangée) Martin Muller et J.G. Demers



M. Fred Cabey, premier au concours de moto-neige, Marc Théroux, 3e, Léonard Michalyk, 2e et Albert Laporte du Gymkhana Club.



Don Thackory et le gagnant de la plus belle barbe "non taillée", M. Mike Tkachuk



Don Thackory présente un trophée au gagnant de la plus belle barbe taillée, M. Roy McDonald



Couronnement de Mlle Suzanne Caouette, "Mlle Snowball 75"



Caisse Populaire St-Louis Credit Union Ltd.

SERVICES FINANCIERS COMPLETS

Personnel bilingue à votre entière disposition

Président: M. Armand Laing — Gérant: M. Robert Lacombe

C.P. 666 — Tél.: 826-3377

Caouette's Credit Jewellers Ltd

MONTRES de marque Bulova et Rodania

Assortiment de trophées pour toutes occasions

BONNYVILLE, Alberta

C.P. 333 — Tél. 826-3833

Service prompt et courtois

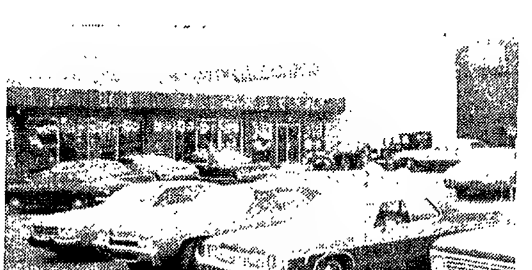
Le Cavalier Men's Shop

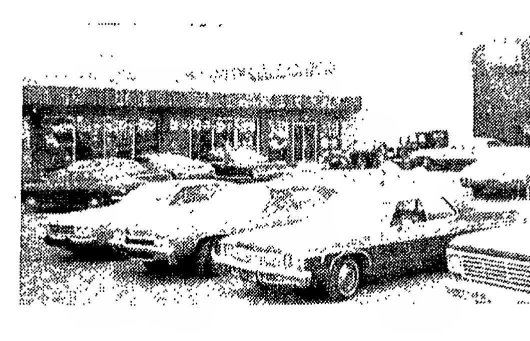
CHOIX DE VETEMENTS POUR HOMMES

Situé dans le "Bonnyville Mall"

C.P. 1347 — Prop.: M. Réal Joly — Tél.: 826-3 [illegible]

Lakeland Chrysler ltée



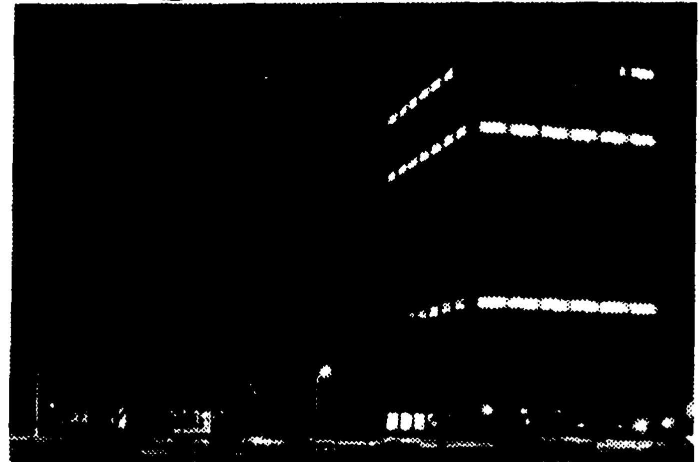


. Ligne complète de produits Chrysler
. Sélection complète de voitures usagées

Tél.: 826-3455 (Bonnyville)
424-5315 (Edmonton)

Le plus important vendeur Chrysler du Nord-Est de l'Alberta

Et le gouvernement, lui, que fait-il pour ménager l'énergie?



22 h. au 580 rue Booth, à Ottawa. Il est facile de voir qui travaille encore au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les lumières sont allumées! Cet édifice a été conçu il y a 10 ans, à une époque où les ressources énergétiques ne causaient aucun problème. Un seul interrupteur commandait toutes les lumières d'un étage. Les temps ont changé. Aujourd'hui il y a quatre interrupteurs par étage, et les plafonniers inutiles ont été enlevés. La température a été également abaissée pour économiser encore plus l'énergie.

Petit exemple à suivre: dans un seul édifice, en éteignant les lumières pendant la nuit, il a réalisé une économie de $900 par semaine!

Pourquoi devons-nous ménager l'énergie, dès maintenant? La raison est simple. Si nous continuons à gaspiller ainsi nos ressources, si nous n'adoptons pas une attitude plus raisonnable de consommation, certaines de nos sources d'énergie vont se tarir petit à petit. D'autres vont coûter une fortune à exploiter.

EN EFFET, au rythme où nous consommons nos différentes ressources énergétiques, il nous en faudra *deux fois* plus dans 12 ans, et *quatre fois* plus en l'an 2000.

Seuls les États-Unis gaspillent plus d'énergie que nous. Nous ne pouvons plus nous payer ce luxe! Et remédier à la situation demande relativement peu d'efforts.

Il suffit que nous diminuions de 20% le taux de croissance de la demande d'énergie d'ici 1985 pour que nous sauvegardions nos réserves pour des années et des années.

Le gouvernement canadien, lui, a déjà pris des mesures efficaces.

1.

C'est la fin des grosses voitures!

À elles seules, les "grosses" voitures consomment 15% de notre énergie annuelle. Évidemment, les 8 cylindres, pesant plus de 3,000 livres, en dévorent une bonne partie.

Le Conseil du Trésor vient de décider d'acheter ou de louer des véhicules plus petits, plus compacts. Et leur vitesse a été limitée à 55 m/h.

D'autre part, il est prouvé que des employés travaillant au même endroit peuvent économiser jusqu'à $200 par année s'ils se regroupent pour voyager ensemble. Les places de stationnement pour les employés du gouvernement seront allouées en fonction de ce principe.

2.

On ne regarde plus combien coûte tel appareil, mais combien il en coûtera pour l'utiliser.

Quand des employés de New York décidèrent d'acheter des climatiseurs, ils eurent une petite surprise. L'appareil le plus cher se révélait le plus économique à l'utilisation!

C'est ce qu'étudie maintenant le gouvernement quand il achète telle voiture, tel véhicule utilitaire, tel équipement de bureau. Les responsables d'industries et les particuliers ne tarderont pas à faire de même. Il y va de leur argent!

Et les manufacturiers vont probablement baser leurs arguments de vente sur les coûts restreints d'utilisation de leurs produits autant que sur les valeurs esthétiques!

3.

Le papier, c'est aussi de l'énergie!

Au Canada, l'industrie des pâtes et papiers est celle qui consomme le plus d'énergie industrielle!

Pour économiser le papier, le gouvernement a donc pris des mesures: impression des rapports sur les deux côtés de la feuille, utilisation du procédé offset plutôt que la photocopie, contrôle plus sévère de la distribution, recyclage du vieux papier et achat de papier recyclé.

Si tous adoptent ces mesures, nous ménagerons beaucoup l'énergie . . . et nos forêts!

4.

L'énergie dépensée dans les édifices du gouvernement est dorénavant soigneusement contrôlée.

Électricité, chauffage et climatisation influencent beaucoup la consommation d'énergie. Au ministère des Travaux publics, on a fixé la température à 70° maximum le jour et à 65° la nuit. On évite les lumières inutiles à l'extérieur et dans les locaux inoccupés. Aération et climatisation ont été réduites durant l'été. Ces mesures représentent une économie de 18%!

D'autre part, les employés éteignent les lumières quand ils quittent une pièce, arrêtent leurs machines électriques quand ils ne les utilisent pas, prennent soin de bien fermer les robinets d'eau chaude, laissent leurs rideaux ouverts pour bénéficier au maximum de la clarté extérieure . . . autant de bonnes habitudes faciles à prendre qui font, à la longue, économiser bien de l'énergie!

5.

La recherche va s'intensifier.

Nous devons trouver de nouvelles idées pour ménager l'énergie. La recherche est primordiale, et des projets comme celui de La Flamme bleue sont indispensables. Un service du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources fait actuellement l'essai d'un nouveau générateur propulseur d'air qui ne coûterait que $1.50 environ et permettrait d'épargner 10% sur les frais de chauffage.

Il met au point, pour les voitures, un appareil éliminateur de pollution qui non seulement combattrait la pollution, mais permettrait de parcourir plus de milles au gallon.

Quant au Conseil national de recherches, il remet en cause toutes les normes d'isolation, aujourd'hui désuètes.

Bien d'autres projets sont également à l'étude.

6.

Un nouvel ordinateur règle la dépense d'énergie dans les édifices!

ASE, tel est son nom (Analyse des Systèmes Énergétiques). Il a déjà fait ses preuves dans l'édifice John Carling, à la Ferme expérimentale d'Ottawa. Il a analysé tous les facteurs pouvant influencer la consommation d'énergie, pour chacun des 12 étages de l'édifice: l'éclairage, les heures de travail, l'humidité, les fenêtres, la structure des murs, la température, la ventilation, les systèmes de chauffage et de climatisation. Grâce aux données fournies par ASE, les ingénieurs ont été en mesure d'établir un système de chauffage quasi parfait. *Résultat:* 20¢ d'économie au pied carré, soit $100,000 par an!

Bien sûr, cette méthode va maintenant être appliquée sur une plus grande échelle.

Les buts visés?

1. Améliorer l'efficacité énergétique dans tous les édifices du gouvernement.
2. Établir des directives pour les gouvernements et les industries.
3. Aider tous les Canadiens impliqués dans la construction d'édifices: les gouvernements provinciaux, les architectes, les ingénieurs, les consultants.

Les spécialistes estiment que l'on peut ainsi économiser $60 millions par an dans les édifices gouvernementaux. Et plus de $300 millions dans les édifices commerciaux à travers le Canada. Une jolie somme!

7.

La conservation de l'énergie, c'est l'affaire de tous!

Quelques spécialistes ne peuvent à eux seuls régler tout le problème. Chacun doit faire sa part. L'automne dernier, des architectes, des ingénieurs et des dessinateurs industriels se sont rencontrés pour étudier des solutions dans leurs domaines respectifs. Le ministère de la Consommation et des Corporations entreprend le programme "CANTAG" pour aider les consommateurs à évaluer l'efficacité énergétique des appareils qu'ils achètent.

Chacun d'entre nous peut faire quelque chose. Il suffit d'être plus raisonnables chez nous, au bureau, à l'usine, sur les routes. De toutes petites attentions peuvent épargner bien de nos réserves énergétiques. Nous avons la chance de vivre dans un pays plein de ressources. . . . Faut pas se brûler. Ménageons notre énergie!

Si vous désirez savoir comment ménager à la fois énergie et dollars, ou si vous avez des suggestions à faire, écrivez à:

Office de la conservation de l'énergie,
Énergie, Mines et Ressources Canada
580 rue Booth
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Commandez dès maintenant. Un délai de 6 semaines pour l'impression et l'expédition est nécessaire.



Énergie, Mines et Ressources Canada
Office de la conservation de l'énergie

L'hon. Donald S. Macdonald
Ministre

Horaire CBXFT

Semaine du 29 mars au 4 avril

samedi

09:00 Connexion
10:00 Pépinot
10:30 Pierre Popotame
11:00 Poly à Venise
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Femme d'aujourd'hui
14:00 Psst Psst
14:30 Ciné Jeunesse
16:00 Bagatelle
17:00 L'oeil apprivoisé
17:30 Téléjournal et sports
17:45 Le 19ème ce romantique
18:00 Soirée du hockey
20:30 Les nouvelles aventures de Vidocq
21:30 Sporthèque
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Cinéma

dimanche

09:00 Roquet Belles Oreilles
09:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 Son et Brioches
12:00 Magazine de la semaine verte
13:00 D'hier à demain
14:00 Univers des sports
16:00 L'heure des quilles
Le français d'aujourd'hui
17:00 Cinq D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal et sports
18:45 Le 19ème ce romantique
19:00 La petite patrie
19:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
23:30 Ciné-Club

lundi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En Mouvement
10:00 Les Chiboukis
10:15 Du Soleil à cinq cents
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Minos Cinq
12:00 Cher Oncle Bill
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujour'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egregores
17:00 Daktari
18:00 Actualités 24
19:00 Forum
19:30 Les Pierrafeu
20:00 Les Forges du St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Le Travail à la Chaîne
21:30 Magazine olympique
22:30 Téléjournal et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

mardi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Tuktu
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Les demoiselles d'Avignon
12:00 Le Prince Saphir
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Prince Noir
18:30 Actualités 24
19:30 La p'tite semaine
20:00 Sprint
20:30 Vedette en direct
21:00 Rue des Pignons
21:30 Le 60
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

mercredi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En Mouvement
10:00 You You
10:15 Les contes de la rive
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Légende des bas de cuir
12:00 D'Iberville
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme D'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Le monde de Disney
18:00 Soirée du hockey
20:30 Téléjournal
21:30 Le comportement animal
22:00 Consommateurs avertis
22:30 Actualité 24
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

jeudi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Minute Moumoute
10:15 Topino
10:30 Départ libre
11:00 Les Recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Le monde en liberté
12:30 Les Coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grugeot et Delicat
17:00 Tarzan
18:00 Pinocchio
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Destination monde
22:00 La flèche du temps
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Les évasions célèbres

vendredi

09:15 Les Oraliens
09:30 L'univers de Sylvie
09:45 En mouvement
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Clak
10:30 Départ libre
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Les animaux chez-eux
12:00 Mini-Fée
12:30 Les coqueluches
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'Aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Major Plum Pouding
17:00 Pour tous
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby
20:30 Avec le temps
21:00 Hors séries
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La p. rouse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du temps
12:00: Topino

Avis d'Audience Publique

AUDIENCE PUBLIQUE S'OUVRANT LE 8 AVRIL 1975 A OTTAWA (2e AVIS)

Suite aux représentations du public, le Conseil a décidé de remettre l'étude des questions suivantes :

1. **Enoncé de politique relatif au canal communautaire.**
2. **Enoncé de politique relatif à la distribution de services radiophoniques.**
3. **Enoncé de politique relatif aux services par convertisseur de fréquence.**
4. **Enoncé de politique relatif au canal d'émissions supplémentaires.**
5. **Projet de politique relatif au service de télévision à péage.**

Ces questions seront étudiées lors de l'audience publique qui s'ouvrira le 10 juin 1975 à l'Hôtel Château Laurier, Ottawa. Les commentaires sur ces documents devront parvenir par lettre recommandée ou livraison personnelle au Directeur général, Gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa, avant le 16 mai 1975.

Tel qu'annoncé ultérieurement le Conseil étudiera le projet de règlement relatif aux entreprises de réception et de radiodiffusion lors de l'audience publique qui s'ouvrira le 8 avril 1975 à l'Hôtel Skyline, Ottawa. La date limite des représentations relatives au règlement proposé est donc prolongée jusqu'au 24 mars 1975.

Guy Lefebvre,
Le Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

OTTAWA, LE 7 MARS 1975.

PREMIÈRE PARTIE

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 22 AVRIL 1975, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 22 avril 1975 à l'Hôtel Hyatt Regency 655, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier les questions suivantes :

EDMONTON (ALBERTA)
LEDUC (ALBERTA)
SPRUCE GROVE (ALBERTA)
FORT SASKATCHEWAN (ALBERTA)
CAPITAL CABLE TV LTD.,
7024, 101ième Avenue, Edmonton,
(Alberta) T6A 0H7.

Demandes présentées en vue de modifier les licences de radiodiffusion de télévision par câble qui couvrent la région de Edmonton (Alberta), Leduc, Spruce Grove et Fort Saskatchewan (Alberta) afin de:

- rescinder la condition de la décision CRTC 74-28 par laquelle la station KREM-TV Spokane (Washington) ne devrait être distribuée par Capital Cable TV Ltd. qu'un an après la mise en ondes de CITV-TV Edmonton (Alberta) et
- autoriser la distribution de KREM-TV le 1er mai 1975.

Endroits où l'on peut examiner les demandes:

7024-101ième Avenue, Edmonton (Alberta)
L'Hôtel de Ville, Leduc (Alberta)
L'Hôtel de Ville, Spruce Grove (Alberta)
L'Hôtel de Ville, Fort Saskatchewan (Alberta)

EDMONTON (ALBERTA)

QCTV Ltd., 10538-114ième Rue, Edmonton (Alberta) T5H 3J7. Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton (Alberta) afin de:

- rescinder la condition de la décision CRTC 74-29 par laquelle la station KREM-TV Spokane (Washington) ne devrait être distribuée par QCTV Ltd. qu'un an après la mise en ondes de CITV-TV Edmonton (Alberta) et
- autoriser la distribution de KREM-TV le 1er mai 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10538-114ième Rue, Edmonton (Alberta)

EDMONTON (ALBERTA)
Société Radio Canada, 1500, avenue Bronson, Ottawa (Ontario).

Demande présentée en vue de modifier la licence radiodiffusion de CHFA Edmonton (Alberta) afin de:

- porter la puissance de 5,000 watts de jour et de nuit à 10,000 watts de jour et de nuit.
- déplacer l'antenne

Endroit où l'on peut examiner la demande:
Bureau du directeur de la station
Société Radio Canada
10454, Avenue Whyte
Edmonton (Alberta)

GRAND CENTRE ET MEDLEY (ALBERTA)

Northern Cablevision Ltd., 9659-85ième avenue, Grande Prairie, (Alberta).

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de radiodiffusion de télévision par câble pour desservir les villes de Grand Centre et Medley (Alberta) comme suit:

FRAIS D'INSTALLATION $25.00

TARIF MENSUEL

$8.50 plus le coût des micro-ondes

Les montants ci-dessus sont les tarifs maximums; le requérant propose cependant un tarif spécial pour les prises supplémentaires; celui-ci est énuméré dans la demande.

- distribution projetée:

CKSA-TV-2 - Bonnyville, Alberta
CFRN-TV-4 - Ashmont, Alberta
CBXFT - Edmonton, Alberta
CITV-TV - Edmonton, Alberta
CBXFT-1 - Bonnyville, Alberta

Un canal réservé à la programmation communautaire
Un canal réservé à la diffusion de: météo, films, musique de fond d'origine locale.

SERVICE MF

CKSA - Lloydminster, Alberta
CFCW - Camrose, Alberta
CFRN-FM - Edmonton, Alberta

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Hôtel de Ville
5203-55ième rue, Grand Centre, Alberta.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention : Vous pouvez faire une plainte ou des représentations à propos d'une question qui relève du Conseil mais qui ne se rapporte à aucune demande en particulier en soumettant un court mémoire exposant la nature de la plainte ou des représentations au bureau du soussigné.

Vous avez aussi la possibilité de présenter des commentaires sur l'une ou l'autre de ces demandes en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 dont copie devra être signifiée au requérant le ou avant le 7 avril 1975. Cette intervention devra comporter un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

— S'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents : Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa, Ontario, soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience) : Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

Renseignements : Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613—992—6240 et 996—2294.

Le directeur général.
Gestion des politiques de licences,
Guy Lefebvre.

CRTC — Avis public — 1975—19



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SPÉCIALISTES EN ÉDUCATION

Direction générale du perfectionnement
Commission de la Fonction publique
Ottawa

Traitement jusqu'à $25,404

La Direction générale du perfectionnement emploie des spécialistes en éducation qui effectuent des tâches de nature professionnelle concernant la formation en gestion, la formation professionnelle de même que la formation linguistique (français ou anglais, langue seconde). On y retrouve des postes à responsabilités variées dans divers concentrations telles: la planification de systèmes éducatifs, l'élaboration et l'évaluation de programmes de formation, la recherche et l'expérimentation, l'audio-visuel, la consultation pédagogique, l'orientation et la formation.

Le but de cette annonce est d'établir un répertoire de candidats qualifiés pour combler des postes lorsqu'ils deviennent disponibles.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire dans un des domaines suivants:

Linguistique	Docimologie
Pédagogie	Andragogie
Psycho-pédagogie	Orientation
Education	Administration
Psychologie	Sociologie

ou autres sciences humaines avec une spécialisation dans un des champs suivants: mesure et évaluation, méthodologie de la recherche, curriculum, communications, psychométrie,audio-visuel.Pour certains postes, une maîtrise est nécessaire.

Il est essentiel d'avoir une expérience de travail reliée à l'éducation des adultes, combinée avec une expérience dans les domaines de la formation professionnelle, la formation en gestion ou la formation linguistique. Une expérience de spécialiste, de consultant ou de gestionnaire serait un atout.

Selon les postes à combler, les candidats devront aussi posséder à des degrés différents, des connaissances des théories en éducation des adultes, de l'enseignement d'une seconde ou de la formation professionnelle ou en gestion, des techniques audiovisuelles et de la méthologie de la recherche, du développement et de l'innovation en matière d'éducation.

REMARQUES:

Le travail requiert une curiosité scientifique soutenue, un esprit très développé d'analyse et de synthèse, une grande capacité d'initiative alliée à un haut degré de jugement dans l'exercice de fonctions spécialisées en situation d'administration publique, une sensibilité soutenue aux objectifs poursuivis et aux contraintes qu'ils dictent, une capacité supérieure de communiquer avec des collègues d'autres spécialités,une souplessed'adaptatiorà des conditions de travail en évolution, un souci constant de la qualité et des échéances à respecter, enfin des dons supérieurs d'expression orale et écrite.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour certains postes, la connaissance du français est essentielle, pour d'autres la connaissance de l'anglais est essentielle. Pour d'autres encore, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Présentez une formule de "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) (Rev. 1/74) que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et faites-la parvenir à l'adresse suivante:

CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7.

Date limite: 31 décembre 1975.

Prière de rappeler le numéro de concours: 75-4400-1(69) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de

Jack and Jill

Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil

Centres d'Achats
Meadowlark, Southgate, Londonderry, Westmount & Bonnie Doon

Club social d'adultes catholiques

Danse pour les célibataires et veufs catholiques, âgés de 25 ans et plus, samedi le 5 avril, à 8h.30 à la salle de la cathédrale St-Joseph, au son de l'orchestre "Gateway Four". Téléphonez dès maintenant pour faire vos réservations: 476-8116 ou 479-2448.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

SERVICE CONTRACT FOR TRANSPORTATION OF SUPPLIES, EQUIPMENT &FURNITURE, GARBAGE REMOVAL & GENERAL HAULING FOR THE DEPT. OF PUBLIC WORKS, CANADA ON AN "AS AND WHEN REQUIRED BASIS"

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau suivant du ministère des Travaux publics: salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

Date limite: le 26 mars, 1975

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

1) SERVICE CONTRACT FOR MAINTENANCE OF BAILEY METERS AT THE FEDERAL BUILDING, EDMONTON, ALBERTA

Date limite: le 26 mars, 1975.On peut se procurer les documents de soumission au bureau du ministère des Travaux publics, à Edmonton, Alberta.

(2) SERVICE CONTRACT FOR MAINTENANCE OF BUILDINGS & STRUCTURES (EXCEPT ROOFS AND TRUSSES) AT EDMONTON, ALBERTA (FEDERAL OWNED BUILDINGS).

Date limite: le 26 mars, 1975.

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du ministère des Travaux publics, à Edmonton, Alberta.

(3) SERVICE CONTRACT FOR REPAIRS TO ELECTRIC MOTORS IN FEDERAL OWNED BUILDINGS IN EDMONTON, ALBERTA.

Date limite: le 26 mars, 1975

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du ministère des Travaux publics, à Edmonton, Alberta.

Les contracteurs peuvent présenter une ou plusieurs soumissions concernant les projets mentionnés ci-dessus. Cependant elles doivent être soumises séparément sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

AVIS DE CHANGEMENT

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour "CANADIAN GOVERNEMENT ELEVATOR BUILDING REPAIRS, CALGARY, ALBERTA" qui était fixée au 21 mars, 1975 a été reportée à 11h.30 a.m. le 4 avril, 1975.

ENDROIT DU DEPOT

Les sous-contracteurs pour "Steel Trades" soumettront leur application à l'Alberta Bid Depository situé à la Calgary Construction Association, 2540-5e ave. N.O., Calgary, Alberta. Elle devront parvenir pas plus tard que 48 heures avant la fermeture de la soumission principale.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec Standard du Canadian Depository Principles and Procedures, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril, 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Temporary Holding Area Addition to Gate 10 of Air Terminal Building Consisting of Erection of a Prefabricated Structure and Related Work at the Calgary International Airport", seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.), le 9 avril, 1975.

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Red Deer et Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et au Centre de Construction Industrielle Ltée., Burnaby, C.B.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

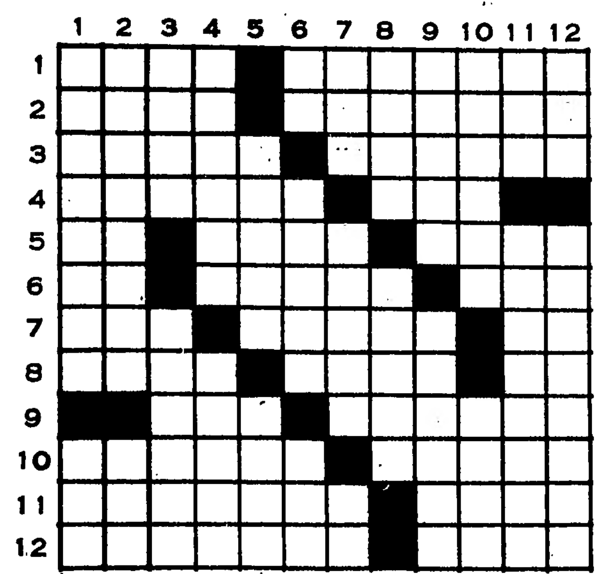
LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Installation of Medium Intensity Runway Lighting System on Runway 07-25, and Related Work at the Calgary International Airport, Calgary, Alberta.", seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.), le 8 avril, 1975.

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton, Red Deer et Calgary, Alberta; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba et au Centre de Construction Industrielle Ltée., Burnaby, C.B.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Acheminer vers — Action du sucrer.

2—Dont la taille est inférieure — Retirer de.

3—Félidés — Rigoureux.

4—Portion journalière de vivres — Monnaie japonaise.

5—En ville — Echange d'un objet contre un autre — Transpirer.

6—Coups de baguettes — Douilles — Est-nord-est.

7—Bons mots — Enchâssé une pierre dans une monture — Rive gauche.

8—Ce que l'on fait respirer pour ranimer — Epoques — Métal.

9—Comm. des Yvelines — Fournit une sève sucrée.

10—Plante ligneuse — Vas çà et là.

11—Etat d'une personne ivre — Eté redevables de.

12—Accès (pl.) — Située.

VERTICALEMENT

1—Jetteras l'ancre — Général américain.

2—Cap. de Cuba — Mot sémitique sign. "fils."

3—Attachât — ... Camus.

4—Ce qui constitue l'essence d'un être — Devenir aigre.

5—Chances — Réalisé.

6—Soi — Organisée — Saison.

7—Seuls — Vrille de certaines plantes — En les.

8—Servent à ouvrir une porte — Evalue le volume d'une quantité de bois.

9—Idées sans fondement — Chamois des Pyrénées (pl.).

10—Allée plantée d'arbres — Imbibé de vapeur des étoffes.

11—Pic des Pyrénées — Entrées dans les forces armées.

12—Division — Diminue en nombre.

Mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	P	N	O	A	P	S	N	O	I	T	I	S	O	P
2	R	U	O	T	N	O	R	E	H	C	A	L	E	R	O
3	A	R	I	O	O	S	I	C	A	D	O	D	O	T	S
4	S	G	T	I	T	E	O	U	M	U	E	L	N	I	T
5	S	E	A	T	E	R	S	E	A	U	O	O	O	E	E
6	E	S	N	U	S	E	T	N	S	N	I	A	M	S	R
7	M	S	G	R	R	T	G	O	G	R	E	V	A	I	S
8	B	E	I	E	R	E	U	A	N	R	U	O	T	M	I
9	L	R	S	E	S	H	T	R	S	E	T	M	O	C	O
10	E	T	S	M	A	I	E	D	E	S	S	O	P	R	L
11	R	E	A	I	O	V	A	O	C	O	U	D	E	A	A
12	S	D	T	N	E	M	M	U	R	U	C	E	E	N	M
13	T	E	E	R	N	I	O	T	O	R	R	S	R	E	E
14	R	A	I	E	S	G	I	E	U	D	E	T	I	R	E
15	A	E	R	E	E	R	S	R	S	S	I	E	N	N	E

Admettre
arts
assignation

Causer
comtes
crâner

Damner
détresse
douter

Ecrous

Gras
grevais

Lame
lois

louanges

Mains
modeste
mois

Notes

Omise
onomatopée
orties

Paon
poser
position
possède
poster
prolongation

purge

Rassembler
relâcheront
rêverie

Sienne
soirs
sortir
souhaiter
sourds
sucre
suède

Tire
toiture
tour
tourna

Une soeur de la Charité de Notre-Dame d'Evron

s'engage à servir Jésus-Christ dans la personne des pauvres, par une vie de prière, de service dans la charité, le don d'elle-même, suivant l'appel du Seigneur et les besoins de l'Eglise.

Pour plus d'informations, s'adresser à: Résidence Notre-Dame, C.P. 100 Trochu, Alberta TOM 2CO

Une bouteille du CHATEAU DE LA GARDINE



Quel merveilleux cadeau de fête pour vos amis!

mise en bouteille par G. Brunel et fils, Châteauneuf-du-Pape

CIMETIERES CATHOLIQUES
de l'archidiocèse d'Edmonton

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.

Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille.

SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON

CATHOLIC CEMETERIES
11237 avenue JASPER
Tél. 482-3122

BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

Fantastique prix en argent

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
à 7h.45

Salle des Chevaliers de Colomb, 10140 - 119e rue

BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

Pour achat ou vente de biens immobiliers

LUCIEN LORIEAU

Mutual Realty Co.

10996-124e rue, Edmonton 476-5319



Cartes d'affaires

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue - Tél. 424-6611

DR R.D. BREAULT
DR R.L. DUNNIGAN
DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg
8225 - 105e rue - Chambre 302
Tél. 439-3797

RICHARD LAVENTURE
Représentant des compagnies Guardian et Saskatchewan Mutual
Assurance-vie et générales
Tél. 837-2372 (Bureau)
2190 (Rés.) C.P. 120 Falher

OPTICAL PRESCRIPTION
230 Edifice Physicians & Surgeons
PAUL J. LORIEAU
8409 - 112e rue - Tél. 439-5094

ASSURANCE H. MILTON MARTIN
Assurances de toutes sortes
Prop.: Mme Gertrude S. Blais
No. 307, 9939 - 115e rue
Tél. 482-3095 ou 474-7745

LEO AYOTTE AGENCIES
Rep.: Léo Ayotte - J.O. Pilon
Comptabilité, rapports d'impôts,
Assurances générales
Edifice La Survivance
Bur. 422-2912 Rés. 455-1883

CANADIAN DENTURE CLINIC
109 Ed. Batzan Tél. 422-8639
10156 - 101e rue - Edmonton

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue Tél. 422-6927

DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE
Docteur en chirurgie dentaire
54 rue St-Michel, St-Albert
Tél. 459-8216

MacCOSHAM VAN LINES
Entreposage et transport
Camions spéciaux pour meubles
103e avenue - 109e rue,
Tél. 422-6171 Edmonton

DENIS J. BERUBE
Représentant des compagnies Dominion Life et Alberta General
Assurances-vie et incendie
Tél. 399-5775 (Bureau)
C.P. 14, Beaumont, TOC 0HO

DR PAUL HERVIEUX DENTISTE
Edifice Glenora Professionnal
Bur. 452-2266 - Rés. 454-3406
10204 - 125e rue Edmonton

DR R.J. SABOURIN DENTISTE
Bureau 488-1880
Résidence 488-3713
213 Le Marchand - Edmonton

McLEAN'S T.V. CENTRE LTD.
Vente et entretien
Falher, Alta Tél. 837-2331

LEO BRAULT AGENCIES
automobiles - yatchs - maisons
13411 - 102 avenue, Edmonton
Tel.: 452-6888

ANDRE BENTABURRY
Peintre extérieur et intérieur
à très bon prix
20 ans d'expérience.
Estimations gratuites.
Téléphonez après 5 h. 425-0794

ESPACE A LOUER

J. ROBERT PICARD
OPTOMETRISTE
10343 ave Jasper, Edmonton
Bur. 422-2342

ESPACE A LOUER

ESPACE A LOUER

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

-XIX-

CHAPITRE III

La formation de la communauté

Dans "L'acte des Territoires du Nord Ouest 1875" on accordait le droit aux minorités des contribuables de n'importe quel district, fussent-ils protestants ou catholiques, d'établir des écoles séparées, et de maintenir ces mêmes écoles. (13) De plus, dans un amendement à cet acte de 1875, connu sous le nom de: "L'Acte des Territoires du Nord-Ouest 1877", il était entendu qu'on pouvait utiliser le français ou l'anglais dans les débats du conseil des Territoires du Nord-Ouest et dans tous les procédés de cours et que les deux langues devaient être utilisées dans tous les procès verbaux, les rapports du conseil dans les journaux et dans les publications de ces règlements. (14) Ces deux statuts très importants étaient la base des droits des Canadiens-français des Territoires du Nord-Ouest avant 1905, et les groupes de Canadiens-français d'Edmonton et des environs firent de ces droits leur objectif politique primaire.

Avant 1885, il n'y avait aucun représentant canadien-français pour l'Alberta au conseil des Territoires du Nord-Ouest. Le district électoral d'Edmonton fut établi le 22 janvier 1883, sous "L'Acte des Territoires du Nord Ouest 1875" et à l'élection du 29 mars 1883 Frank Olivier en fût réélu représentant. Cependant, le 4 août 1885, la circonscription d'Edmonton ayant augmentée en nombre on dû la diviser en deux parties accordant ainsi aux métis un représentant dans la nouvelle circonscription de St-Albert. (15). La première élection de cette circonscription eut lieu le 15 septembre 1885 et les candidats J. Lamoureux et S. Cunningham s'affrontèrent simplement sur des questions politiques locales. Monsieur S. Cunningham en ressortit vainqueur. Le fait que cette élection n'apporta aucune discussion sur la question des écoles séparées et l'usage du français démontre bien que la population canadienne-française était satisfaite des concessions de l'Acte de 1875 et celui de 1877 et des règlements et amendements d'août 1884 concernant les écoles. Selon ces règlements, les districts d'écoles séparées pouvaient établir une, deux et même plus d'écoles comme les districts d'écoles publiques, on pouvait enseigner la religion durant la dernière période de l'après-midi, et le conseil de l'éducation fût fondé, composé de deux parties, l'une protestante et l'autre catholique, chacune de ces deux parties ayant la responsabilité de sa propre école. (17). Tel était l'état des choses jusqu'à la création de l'assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest le 22 mai 1888. L'assemblée possédait les mêmes pouvoirs législatifs que ces prédécesseurs et était composée au début des représentants de 16 circonscriptions d'un membre et de 3 circonscriptions de deux membres, dont Edmonton (18). Selon le nouveau système la circonscription de St-Albert était donc éliminée, et un autre représentant canadien-français de la région d'Edmonton ne fût pas élu à l'Assemblée avant 1891. Entre temps en 1889 Dalton McCarthy, proposa à la législation du gouvernement fédéral qu'on abolisse l'usage du français dans les Territoires du Nord Ouest et après des débats acerbes on en arriva à un compromis, dans "l'Acte amendée des Territoires du Nord Ouest, 1891". L'Acte pourvoyait qu'après la prochaine élection générale de l'Assemblée législative, on pu, par ordonnance ou autrement, régler ces procédés, et la manière de les enregistrer et de les publier, les réglements établis devant être publiés par une proclamation lue par le lieutenant gouverneur (19). Le même acte pourvoyait l'augmentation de 22 à 26 sièges à l'assemblée, et St-Albert avec ses limites établies de façon à ce que les électeurs canadiens-français forment la majorité, fût parmi cette augmentation (20).

L'élection du 31 octobre 1891 marqua le commencement de l'époque cruciale des efforts des districts canadiens-français pour maintenir ce qu'ils considéraient comme leur droit légitime. Antonio Prince gagna cette élection de 1891 contre Dan Maloney, dans la circonscription de St-Albert, sa plate-forme électorale étant la protection de la langue française et des écoles séparées (21). Antonio Prince était un avocat canadien-français bien connu d'Edmonton.

---

(13) STATUTES OF CANADA, 38 Vict., c. 49, s.11.
(14) IBID., 40 Vict., c.7,11.
(15) Lewis Herbert Thomas, THE STRUGGLE FOR RESPONSIBLE GOVERNMENT IN THE NORTH-WEST TERRITORIES 1870-97 (Toronto: University of Toronto Press, 1956), p. 116.
(16) EDMONTON BULLETIN, 5 et 19 septembre, 1885.
(17) ORDINANCES OF THE N.W.T., 1884, no.5.
(18) L.H. Thomas, p. 152.
(19) STATUTES FO CANADA, 54-55 Vict., c. 22, s. 18.
(20) L.H. Thomas, p. 200.
(21) EDMONTON BULLETIN, Novembre 14, 1891; L.H. Thomas,

Camp des Jeunes Francophones

Le camp des Jeunes Francophones aura lieu cette année du 20 juillet au 10 août au Grace Moon Light Camp (Lac Wabamum). La période du 20 au 30 juillet est réservée aux filles; celle du 30 juillet au 9 août, aux garçons. Ce camp accueille les jeunes de 9 à 15 ans.

Ceux et celles qui seraient intéressés à aller au camp ou à y travailler comme moniteurs, cuisiniers, etc... (avec salaire, doivent être âgés de 16 ou plus), peuvent envoyer leurs noms à: Camp des Jeunes Francophones, 9906 - 110e rue, Edmonton, T5K 1J3 ou à 16422 - 99A avenue, Edmonton, T5P 0K2 avant le 6 avril.

Un nouveau comité sera formé en avril et vous donnera plus de détails sur ces camps.

André Mercure, o.m.i.
président du comité 73-74

"Vous avez le droit d'être exigeant."

Ce n'est pas votre assureur-vie qui vous le reprochera. Il ne demande pas mieux que de vous prouver sa compétence.

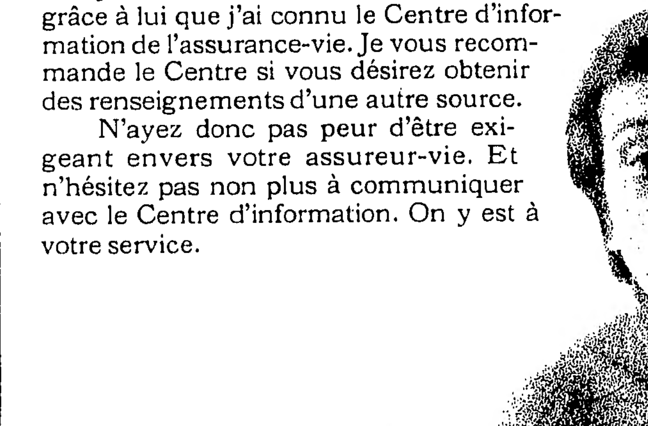
J'en parle en connaissance de cause, car c'est ainsi que j'ai constaté que le mien est un homme sérieux, consciencieux. Il ne se contente pas de répondre à mes questions. Il explique; il va au fond des choses. Et quand il n'est pas tout à fait sûr de son affaire, il ne craint pas de se renseigner. C'est la marque d'un véritable conseiller qui se tient à la page et ne reste pas assis sur ses diplômes. D'ailleurs, l'intérêt qu'il porte à son association professionnelle et à tout ce qui se publie sur l'assurance-vie en est une autre preuve.

Ce que j'aime aussi chez lui, c'est qu'il ne se limite pas à sa profession. Il est présent et actif dans son milieu.

Quant à ma situation, il la connaît bien, car il s'est donné la peine de l'étudier. Aussi est-ce avec plaisir que j'accepte de temps à autre de revoir mon portefeuille d'assurance-vie avec lui.

J'ai une autre raison de l'apprécier: c'est grâce à lui que j'ai connu le Centre d'information de l'assurance-vie. Je vous recommande le Centre si vous désirez obtenir des renseignements d'une autre source.

N'ayez donc pas peur d'être exigeant envers votre assureur-vie. Et n'hésitez pas non plus à communiquer avec le Centre d'information. On y est à votre service.



Le Centre d'information de l'assurance-vie
666 ouest, rue Sherbrooke,
bureau 1407
Montréal, Qué. H3A 1E7
On peut téléphoner au Centre sans frais de n'importe quel endroit au Canada.
Il suffit de composer 1-800-361-8070

For information in English: The Life Insurance Information Centre, 44 King St. West, Toronto, Ont. M5H 1E9
Telephone: 1-800-261-8663

Le Centre d'information de l'assurance-vie.
Un service des compagnies d'assurance-vie du Canada.